



Stella-Jones[®]

BÂTIR SUR NOS FORCES

RAPPORT ANNUEL 2018





TABLE DES MATIÈRES

01	Faits saillants financiers des cinq derniers exercices
02	Aperçu de Stella-Jones
03	Faits saillants 2018
04	Message de la présidente du conseil
06	Message du président
08	Bâtir un troisième pilier fort
09	Portée continentale du réseau de Stella-Jones
10	Bâtir sur notre réputation de qualité et de service
12	Bâtir sur une performance solide
14	Information sur les actions
16	Rapport de gestion
44	Rapport de l'auditeur indépendant
47	États financiers consolidés

STELLA-JONES.COM



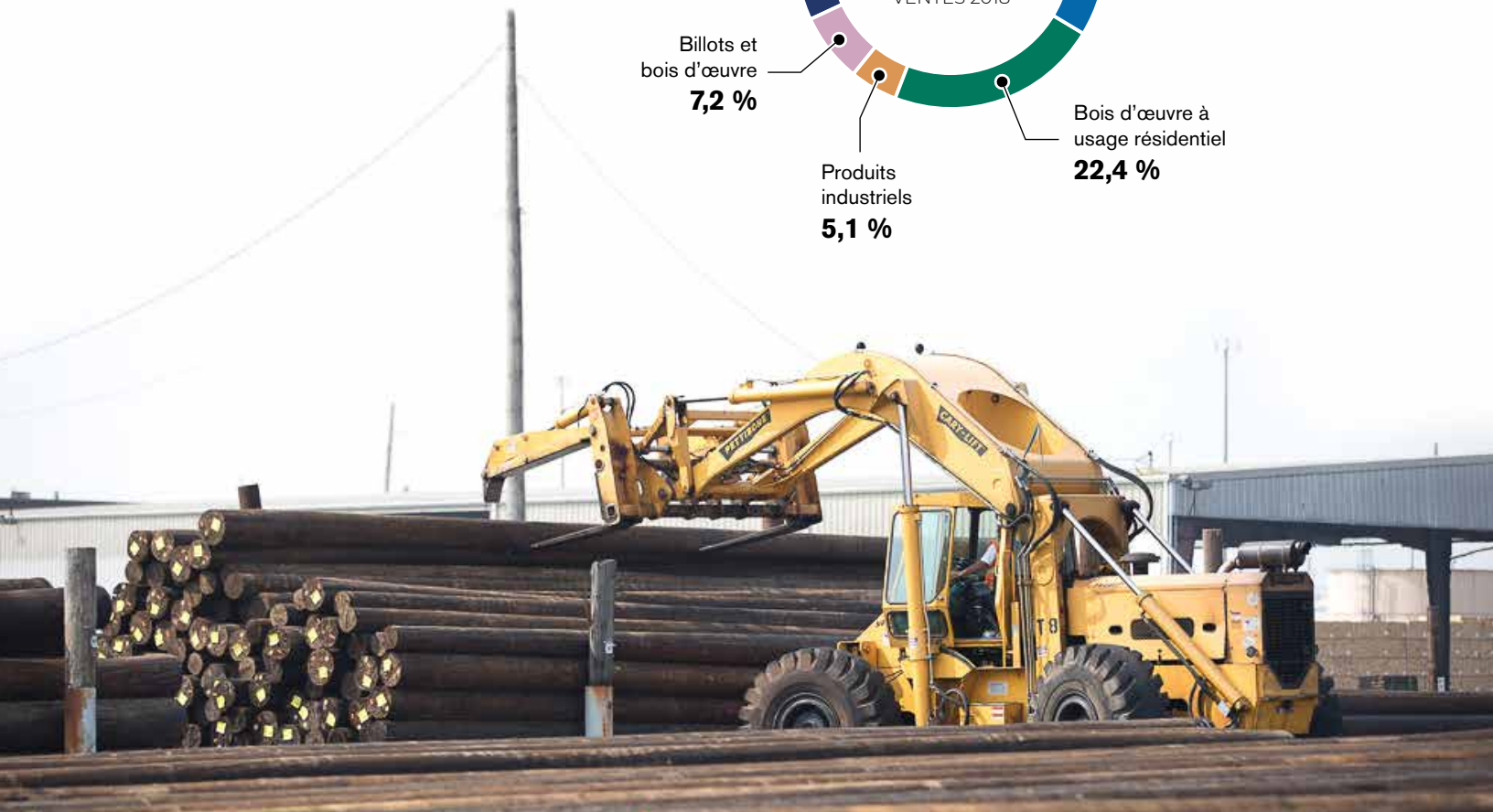
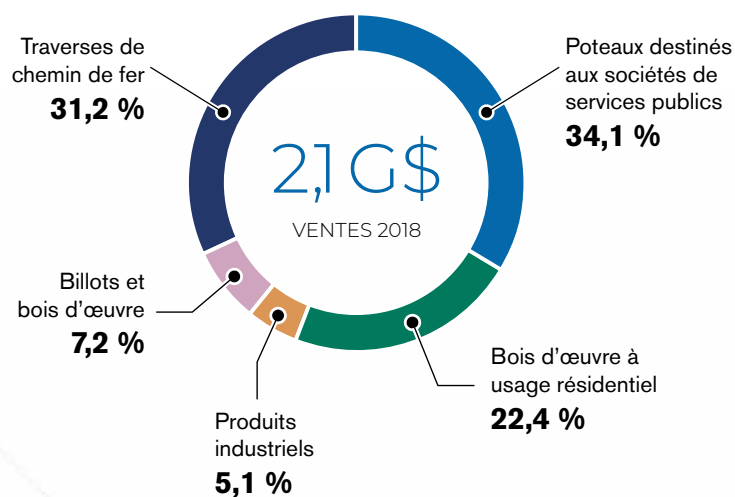
FAITS SAILLANTS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exercices clos les 31 décembre	2018	2017	2016	2015	2014
(en millions de dollars, sauf les données par action et les ratios financiers)	\$	\$	\$	\$	\$
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Ventes	2 123,9	1 886,1	1 838,4	1 559,3	1 249,5
BAIIA ⁽¹⁾	244,4	243,1	264,8	243,4	176,3
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	206,3	207,4	233,2	220,1	155,7
Résultat net	137,6	167,9	153,9	141,4	103,8
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	909,0	779,4	928,0	854,4	615,1
Total de l'actif	2 062,2	1 786,0	1 960,9	1 778,9	1 289,0
Dette totale ⁽²⁾	513,5	455,6	694,0	669,9	444,6
Avoir des actionnaires	1 281,4	1 115,5	1 026,4	913,5	692,3
DONNÉES PAR ACTION					
Résultat par action ordinaire - de base	1,98	2,42	2,22	2,05	1,51
Résultat par action ordinaire - dilué	1,98	2,42	2,22	2,04	1,50
Valeur comptable	18,50	16,09	14,81	13,21	10,04
RATIOS FINANCIERS					
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	9,7 %	11,0 %	12,7 %	14,1 %	12,5 %
Marge BAIIA ⁽¹⁾	11,5 %	12,9 %	14,4 %	15,6 %	14,1 %
Rendement sur l'avoir moyen des actionnaires ⁽¹⁾	11,5 %	15,7 %	15,9 %	17,6 %	16,4 %
Dette totale ⁽²⁾ sur la capitalisation totale ⁽¹⁾	0,29:1	0,29:1	0,40:1	0,42:1	0,39:1
Dette totale ⁽²⁾ sur le BAIIA ⁽¹⁾ des 12 derniers mois	2,10x	1,87x	2,62x	2,75x	2,52x
Fonds de roulement	6,70	7,04	8,58	6,36	8,33

⁽¹⁾ Ces mesures financières n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des normes internationales d'information financières ("IFRS") publiées par l'*International Accounting Standards Board* et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada Partie 1 – Comptabilité. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la section mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion.

⁽²⁾ Y compris la partie courante de la dette à long terme.

APERÇU DE STELLA-JONES



39

USINES DE TRAITEMENT
DU BOIS

2 110

EMPLOYÉS

68 %

VENTES GÉNÉRÉS
AUX ÉTATS-UNIS

Stella-Jones Inc. fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux destinés aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fabrique du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures et des produits industriels pour des applications de construction et maritimes. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

FAITS SAILLANTS 2018

Stella-Jones a enregistré de solides résultats financiers en 2018, malgré des conditions de marché difficiles. La Société a utilisé ses robustes flux de trésorerie pour accroître son volume d'affaires, tant par la croissance interne que par le biais d'acquisitions, et a procuré un solide rendement aux actionnaires. La situation financière de la Société demeure saine et lui permet de poursuivre sa croissance.

◆ CONDITIONS DE MARCHÉ

- Resserrement des niveaux de stocks de traverses de chemin de fer
- Sommet historique des prix du bois d'œuvre en mai 2018, suivi d'une forte chute
- Demande soutenue pour les produits de la Société

◆ RÉSULTATS SOLIDES

- Progression des ventes de 12,6 %; augmentation dans l'ensemble des catégories de produits
- Le BAIIA⁽¹⁾ a légèrement progressé à 244,4 millions de dollars puisqu'il a subi l'incidence négative d'une perte de 7,9 millions de dollars sur des contrats dérivés sur marchandises
- Recul de 18,0 % du résultat net qui s'est établi à 137,6 millions de dollars, en raison principalement d'une perte de contrats dérivés sur marchandises et de la réforme fiscale américaine promulguée en décembre 2017

◆ AFFECTATION ÉQUILIBRÉE DES CAPITAUX

- 54,5 millions de dollars pour la réalisation d'acquisitions
- 51,6 millions de dollars pour des dépenses en immobilisations
- 33,3 millions de dollars versés en dividendes
- 4,0 millions de dollars pour le rachat d'actions

◆ BILAN SOLIDE

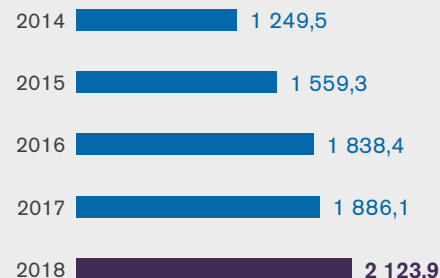
- Dette totale de 513,5 millions de dollars
- Ratio de la dette totale sur le BAIIA⁽¹⁾ de 2,10x
- Situation financière solide pour la réalisation d'éventuelles acquisitions

◆ EXPANSION DU RÉSEAU

- Acquisition de Prairie Forest Products en février
- Acquisition de Wood Preservers Incorporated en avril
- Investissement dans le réseau de la Société en vue d'améliorer l'efficacité et d'accroître la capacité

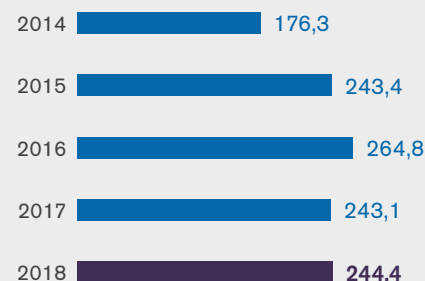
VENTES

(en millions de \$)



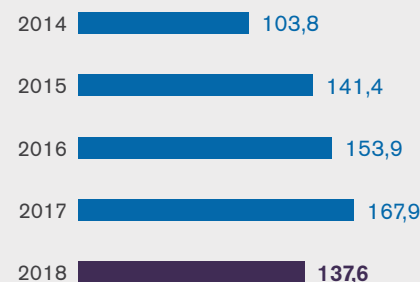
BAIIA⁽¹⁾

(en millions de \$)



RÉSULTAT NET

(en millions de \$)



⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion.

BÂTIR

L'AVENIR SUR UNE BONNE GOUVERNANCE



UNE ANNÉE CHARNIÈRE

L'exercice 2018 a été une année charnière pour Stella-Jones. Stella Jones International SA a vendu le reste de sa participation dans la Société et les deux associés fondateurs, Tom A. Bruce Jones et Gianni Chiarva, se sont retirés du conseil d'administration. Au nom de Stella-Jones, j'aimerais les remercier pour leur dévouement et leur vision. Ils ont transformé Stella-Jones d'une société qui exploitait, en 1992, quatre usines de traitement du bois à un chef de file nord-américain dans la fourniture de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre traité et qui compte aujourd'hui près de 40 installations.

CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai été nommée présidente du conseil en septembre dernier. Je suis honorée et ravie d'accepter ce rôle et j'ai hâte de travailler avec le conseil et la direction afin de poursuivre la tradition d'excellence de la Société en misant sur ses solides valeurs fondamentales.

Par ailleurs, les membres du conseil de longue date Daniel Picotte et Nycol Pageau-Goyette ont annoncé leur départ en mai 2019. J'aimerais remercier Daniel et Nycol pour leurs nombreuses années de loyaux services. Enfin, au mois de décembre, nous avons accueilli au sein du conseil Mme Karen Laflamme, vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres Commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge. Elle est une dirigeante accomplie qui fera bénéficier Stella-Jones de sa vaste expérience dans les domaines des finances, de la comptabilité et des affaires. Je suis persuadée que Karen apportera une contribution positive au conseil et au comité d'audit.

Le conseil de Stella-Jones est composé de neuf membres dont 44 % sont des femmes et 78 % sont des administrateurs indépendants. À titre comparatif, ces pourcentages s'élevaient à 30 % et 60 %, respectivement, l'an dernier.

RENFORCEMENT DE NOTRE CADRE DE GOUVERNANCE

En 2018, le conseil a poursuivi la mise en œuvre d'initiatives de bonne gouvernance en améliorant certaines de ses pratiques. À ce jour, nous avons créé un comité de gouvernance et de nomination entièrement composé d'administrateurs indépendants et institué un processus de renouvellement du conseil qui continuera à favoriser la diversité.

Dans le même esprit, Stella-Jones a récemment publié son premier rapport environnemental, social et de gouvernance (« ESG »). Bien qu'il s'agisse de notre premier rapport, nous sommes engagés dans notre démarche ESG depuis plusieurs années, notamment en instaurant de nombreuses initiatives en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Nous avons en effet depuis longtemps au sein du conseil un comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité. Nous nous engageons à être une entreprise modèle en matière de responsabilité sociale et à nous améliorer continuellement au chapitre du développement durable.

PERFORMANCE ROBUSTE EN 2018

Malgré des conditions de marché difficiles en 2018, Stella-Jones a clôturé l'exercice en affichant une solide performance. Le chiffre d'affaires a progressé de 12,6 % et le BAIIA⁽¹⁾ a augmenté de 0,5 %. Nous avons de plus complété deux acquisitions, continué d'investir dans notre réseau afin de mieux desservir notre clientèle, haussé notre dividende pour une quatorzième année consécutive et lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au nom du conseil, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos nouveaux actionnaires institutionnels et remercier nos actionnaires de longue date pour leur soutien continu. J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance à l'ensemble de nos employés pour leur contribution exemplaire en 2018.



Katherine A. Lehman
Présidente du conseil

Mise en place d'un comité
de gouvernance et de
nomination

Renouvellement du conseil
d'administration dont 78 %
sont désormais indépendants
et 44 % sont des femmes

Publication du premier
rapport environnemental,
social et de gouvernance

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion.



BÂTIR

SUR NOS ACTIFS PRINCIPAUX

NAVIGUER AU TRAVERS DE CONDITIONS DE MARCHÉ DIFFICILES

Après avoir traversé une année remplie de nombreux défis, nos équipes chargées de l'exploitation et des ventes méritent des éloges pour avoir su naviguer en composant avec des vents contraires et pour avoir livré une dix-huitième année consécutive de croissance des ventes. La promulgation de la réforme fiscale américaine en 2017 a fait en sorte que notre résultat net n'a pas bénéficié cette année des mêmes retombées ponctuelles de l'exercice précédent. Nous avons assisté à une hausse des prix du bois et à un marché des traverses de chemin de fer caractérisé par un resserrement de l'offre. Bien que ces facteurs aient eu pour conséquence de réduire nos marges et notre résultat net, nos ventes ont enregistré une bonne progression grâce notamment à une hausse des prix de vente et une vigueur soutenue de la demande dans nos principales catégories de produits.

GÉNÉRER DES RÉSULTATS SOLIDES

Dans un contexte de vigueur globale de l'économie nord-américaine, la demande est demeurée robuste pour les traverses de chemin de fer, les poteaux destinés aux sociétés de services publics et le bois d'œuvre à usage résidentiel traités sous pression de Stella-Jones. En 2018, le montant total des ventes a franchi le cap des deux milliards de dollars pour la première fois de notre histoire, atteignant ainsi 2,1 milliards de dollars. Si on exclut l'apport des acquisitions et l'incidence des taux de change, les ventes ont enregistré une forte progression de 10,1 % attribuable en grande partie à la rigueur de la demande et aux hausses des prix de vente. Comme anticipé, le résultat net a reculé pour s'établir à 137,6 millions de dollars, en raison principalement de l'impact de la réforme fiscale américaine l'an dernier, jumelé à une perte liée à des contrats dérivés sur marchandises.

CROÎTRE NOS PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS

En 2018, toutes les catégories de produits de Stella-Jones ont affiché une progression de leurs ventes et enregistré une croissance interne. Les ventes de traverses de chemin de fer ont légèrement augmenté pour atteindre 662,4 millions de dollars, alors que nous avons progressivement transféré nos augmentations de coût aux clients. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de plus de 10 % pour s'établir à 725,0 millions de dollars grâce à une forte demande et des hausses des prix de vente. D'autre part, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont progressé de près de 30 % pour atteindre 474,7 millions de dollars, grâce en grande partie à la hausse des prix de vente. Cependant, malgré une hausse des prix de vente, notre exposition grandissante au coût du bois d'œuvre a exercé une pression à la baisse sur nos marges, en pourcentage des ventes, car les hausses de prix sont transférées aux clients.

AFFECTER LES CAPITAUX DE MANIÈRE À MAXIMISER LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

En 2018, les flux de trésorerie générés par nos activités d'exploitation se sont élevés à 128,1 millions de dollars. Nous avons engagé des capitaux principalement pour des acquisitions, des dépenses en immobilisations et pour procurer un rendement aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions.

Au chapitre de l'expansion du réseau, nous avons conclu deux acquisitions, pour un montant total de 54,5 millions de dollars. Nous avons ainsi acquis Prairie Forest Products, au Manitoba, une entreprise qui fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre traité à usage résidentiel, ainsi que Wood Preservers Incorporated, en Virginie, un producteur de pilotis pour construction maritime, de pieux pour fondations et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics. Grâce à ces deux ajouts, nous exploitons trente-neuf usines de traitement du bois et douze installations d'écorage de poteaux à la clôture de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice, nous avons aussi investi 51,6 millions de dollars dans le but d'accroître la capacité et l'efficacité de notre réseau. En fait, les capitaux que nous avons engagés dans nos installations du sud-est des États-Unis ont commencé à porter fruits, sous forme d'amélioration de l'efficacité, et nous sommes bien positionnés pour poursuivre notre croissance.

En 2018, nous avons augmenté notre dividende pour une quatorzième année consécutive afin de le porter à 0,48 \$ par action, retournant ainsi 33,3 millions de dollars aux actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons mis en place une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce que nous jugeons être un investissement attrayant et responsable, et un autre moyen de redonner de la valeur aux actionnaires. À la clôture de l'exercice, nous avons effectué des rachats d'actions ordinaires pour un montant d'environ 4,0 millions de dollars.

PERSPECTIVES

En tant que fabricant de composantes de base de l'infrastructure industrielle nord-américaine, le succès de Stella-Jones est notamment lié au dynamisme et à la croissance de l'économie continentale. Au moment d'entreprendre l'année 2019, le marché continue d'indiquer

Les ventes ont
augmenté de 12,6 % et
le BAIIA⁽¹⁾ de 0,5 %

que la demande demeurera robuste pour nos produits de base. Compte tenu des attentes actuelles à l'égard des marchés, et dans l'hypothèse où les devises et les prix du bois demeurent stables, nous anticipons une augmentation des ventes globales de la Société par rapport au précédent exercice et une amélioration des marges en 2019. Par ailleurs, notre situation financière solide nous permettra de poursuivre notre recherche d'occasions d'élargir notre présence dans nos principaux marchés.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous les membres de l'équipe de Stella-Jones. Vos talents et votre dévouement sont ce qui fait de notre Société une force solide et grandissante au sein de notre industrie. Je souhaite également remercier notre conseil d'administration ainsi que les nombreux actionnaires de Stella-Jones pour la confiance et le soutien que vous nous démontrez.



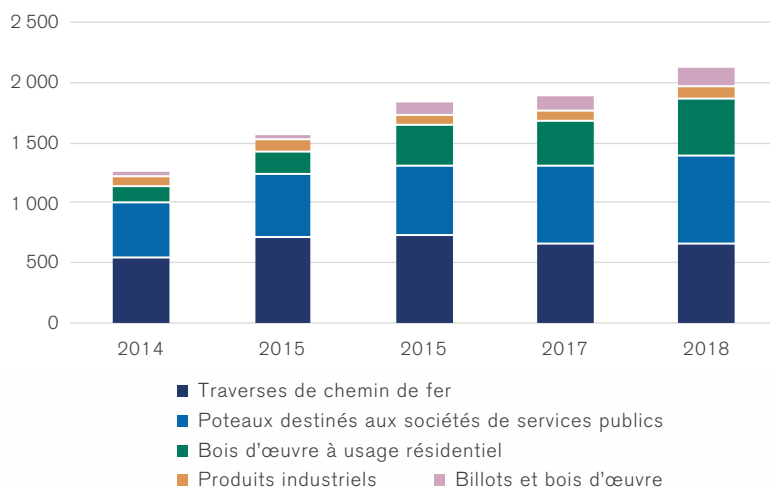
Brian McManus
Président et chef de la direction

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion.

BÂTIR

UN TROISIÈME PILIER FORT

VENTES PAR CATÉGORIE DE PRODUITS
(en millions de \$)



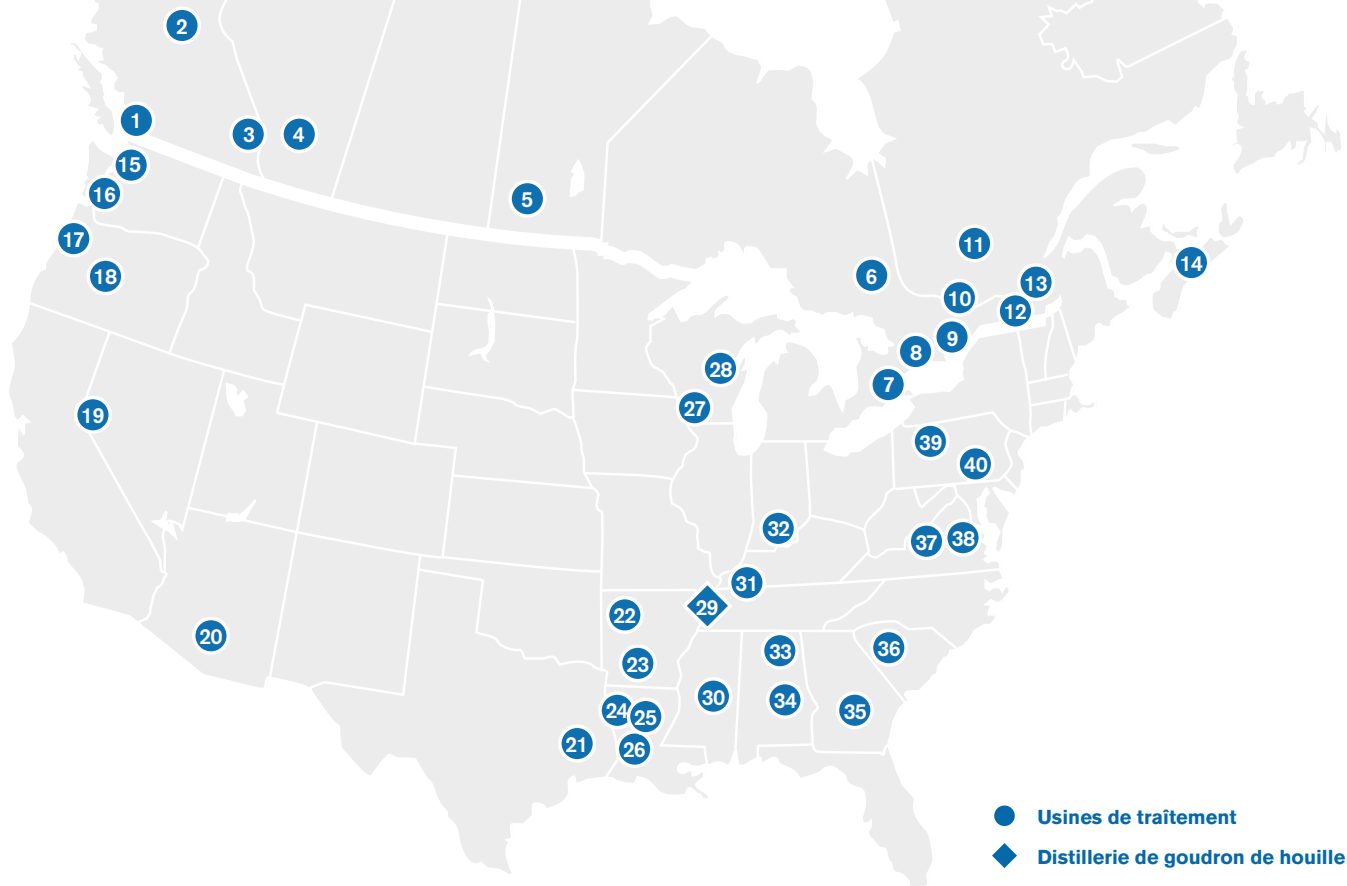
DIVERSIFICATION DE LA COMPOSITION DES VENTES

Au cours des cinq dernières années, Stella-Jones a développé avec succès la catégorie de produits de bois d'œuvre à usage résidentiel par le biais d'acquisitions et de croissance interne, passant de 10 % de l'ensemble de sa gamme de produits en 2014 à 22 % de ses ventes totales en 2018, prenant son élan grâce à une concentration sur le marché et à la hausse des prix du bois d'œuvre transmis aux clients. Tout en restant concentré sur ses activités de traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics, Stella-Jones considère le bois d'œuvre à usage résidentiel comme un élément essentiel de sa gamme de produits de base.

Le bois d'œuvre à usage résidentiel est un élément essentiel de la gamme de produits de base de Stella-Jones



PORTÉE CONTINENTALE DU RÉSEAU DE STELLA-JONES



- | | | |
|---------------------------|------------------------|-------------------------|
| 1 New Westminster (C.-B.) | 15 Arlington (WA) | 29 Memphis (TN) |
| 2 Prince George (C.-B.) | 16 Tacoma (WA) | 30 Scooba (MS) |
| 3 Galloway (C.-B.) | 17 Sheridan (OR) | 31 Fulton (KY) |
| 4 Carseland (AB) | 18 Eugene (OR) | 32 Winslow (IN) |
| 5 Neepawa (MB) | 19 Silver Springs (NV) | 33 Montevallo (AL) |
| 6 South River (ON) | 20 Eloy (AZ) | 34 Clanton (AL) |
| 7 Guelph (ON) | 21 Lufkin (TX) | 35 Cordele (GA) |
| 8 Stouffville (ON) | 22 Russellville (AR) | 36 Whitmire (SC) |
| 9 Peterborough (ON) | 23 Rison (AR) | 37 Goshen (VA) |
| 10 Gatineau (QC) | 24 Converse (LA) | 38 Warsaw (VA) |
| 11 Rivière-Rouge (QC) | 25 Pineville (LA) | 39 Dubois (PA) |
| 12 Delson (QC) | 26 Alexandria (LA) | 40 McAllisterville (PA) |
| 13 Sorel-Tracy (QC) | 27 Bangor (WI) | |
| 14 Truro (N.É.) | 28 Cameron (WI) | |

BÂTIR

SUR NOTRE RÉPUTATION DE QUALITÉ ET DE SERVICE

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER



662 M\$

VENTES
2018

2,7 %

CROISSANCE
INTERNE

31,2 %

DES
VENTES

Stella-Jones est un chef de file en matière de production de traverses et de poutres de chemin de fer de qualité. Nous disposons de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaires pour répondre à la forte demande des exploitants de ligne de chemin de fer de catégorie 1, des sociétés ferroviaires et d'opérateurs commerciaux partout sur le continent. Notre vaste réseau de fournisseurs qui compte plus de 1 200 scieries de bois dur nous permet d'offrir des traverses et des traverses d'aiguillage de différentes tailles pour répondre aux besoins de nos clients. Notre réseau d'envergure continentale d'usines de traitement du bois et de centres de distribution est doté d'un vaste inventaire. Celui-ci nous permet de livrer rapidement et efficacement les matériaux dont vous avez besoin, même lors de situations d'urgence.

En 2018, les ventes ont légèrement augmenté en raison principalement de hausses des prix de vente durant la deuxième moitié de l'année, en partie contrebalancées par le soutien apporté par la Société à la transition d'un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1 d'un programme de «services de traitement» à un programme à services complets de type «black-tie» au cours de la première moitié de l'année. Les ventes et les marges devraient augmenter en 2019, par rapport à l'exercice 2018, en raison principalement de la hausse des prix de vente.

POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS



725 M\$

VENTES
2018

11,2 %

CROISSANCE
INTERNE

34,1 %

DES
VENTES

Stella-Jones fournit plus d'un million de poteaux par année pour remplacer, améliorer et développer de nouvelles lignes de services publics et de télécommunications au Canada et aux États-Unis. Les poteaux en bois traité sont une composante de base de l'infrastructure de transmission et de distribution de l'électricité dans toute l'Amérique du Nord. En tant que ressources renouvelables, ils offrent une solidité, une résistance et une durée de vie égales ou supérieures à celles de toutes structures similaires construites à partir d'autres matériaux tels que l'acier, le béton et le fibre de verre. Fabriqués à partir d'une variété d'essences de bois de qualité supérieure, nos poteaux s'adaptent à tous types de conditions climatiques ainsi qu'à une diversité de sols. De plus, grâce à des services de fabrication personnalisés, nous pouvons répondre adéquatement aux demandes exigeantes et spécifiques de nos clients, et ce, à travers le continent.

En 2018, les ventes ont progressé grâce à l'élargissement de la portée de la Société sur le marché du Sud-Est américain, à un accroissement du nombre de projets nécessitant des poteaux de transmission, à la vigueur de la demande générée par les programmes de remplacement ainsi qu'à la hausse des prix de vente. Les ventes et les marges devraient augmenter en 2019, par rapport à l'exercice 2018, grâce à la hausse des prix de vente, une forte demande générée par les programmes de remplacement et un accroissement des ventes liées à des projets spécifiques.

BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL



475 M\$
VENTES 2018

18,1 %
CROISSANCE INTERNE

22,4 %
DES VENTES

Stella-Jones offre des services complets aux principaux détaillants nord-américains, fournissant chaque année plusieurs centaines de millions de pieds-planches de bois résidentiel traité au Canada et aux États-Unis. Fournisseur privilégié de produits de bois traité pour le marché du bois d'œuvre, Stella-Jones traite les panneaux de bois, le contreplaqué et le bois d'œuvre destinés aux applications extérieures, en plus de fournir des services personnalisés aux marchés résidentiel et de la construction.

En 2018, les ventes ont augmenté de façon importante en raison d'une hausse des prix de vente découlant de l'augmentation des coûts du bois d'œuvre qui est transférée aux clients, ainsi que d'un accroissement du volume attribuable à la présence grandissante de la Société sur ce marché. Les ventes devraient demeurer stables en 2019, par rapport à celles réalisées en 2018, alors que l'augmentation de la demande du marché devrait être contrebalancée par une baisse des prix de vente aux clients en raison d'une diminution des coûts du bois.

PRODUITS INDUSTRIELS



109 M\$
VENTES 2018

1,1 %
CROISSANCE INTERNE

5,1 %
DES VENTES

Stella-Jones est l'un des principaux fournisseurs de produits de bois traités sous pression destinés aux domaines maritimes, industriels et civils pour des applications extérieures, produisant des pieux pour fondations, des tabliers et des poutres de pont, des traverses de passage à niveau, des tapis de grue en bois et des poteaux en bois stratifié et offrant une variété d'essences de bois et de produits de conservation. En 2018, les ventes ont légèrement augmenté, en raison notamment de la demande pour des produits destinés au secteur ferroviaire et de projets ayant requis des produits laminés. Pour l'exercice 2019, les ventes devraient progresser grâce à l'apport, pendant un exercice complet, des acquisitions.

BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE



153 M\$
VENTES 2018

26,8 %
CROISSANCE INTERNE

7,2 %
DES VENTES

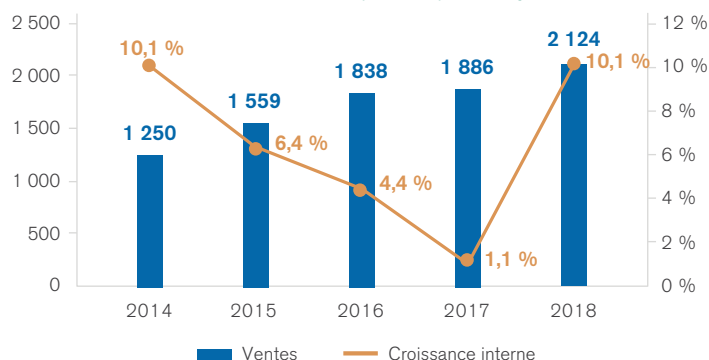
Cette catégorie de produits sert à optimiser l'approvisionnement. Elle ne génère pas de marge et est étroitement liée au prix du bois. En 2018, les ventes ont enregistré une augmentation importante en raison de la hausse des prix du bois d'œuvre qui est transférée aux clients, de même que d'une intensification des activités de récolte du bois destiné à être transformé en poteaux, qui a entraîné une augmentation des ventes de billots. Pour l'exercice 2019, en raison du recul des prix du bois, nous anticipons un recul des ventes de cette catégorie de produits, ce qui aura des retombées positives sur notre marge consolidée.

BÂTIR

SUR UNE PERFORMANCE SOLIDE

VENTES ET CROISSANCE INTERNE

(en millions de \$, à l'exception des pourcentages)

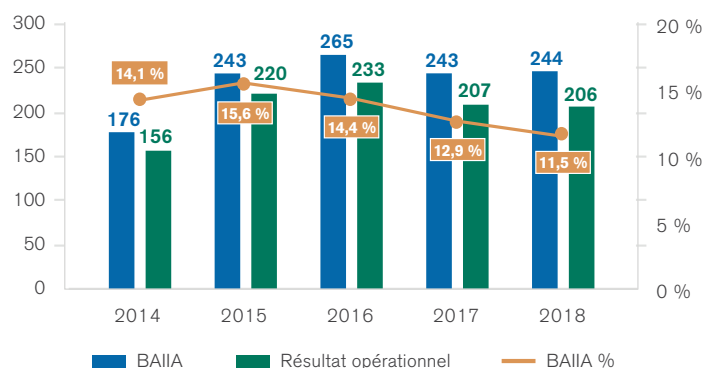


Les ventes ont progressé de façon soutenue au cours des cinq dernières années, et ont surpassé le cap des deux milliards de dollars en 2018, un jalon important dans l'histoire de la Société.

Stella-Jones a enregistré une croissance interne positive au cours de chacun des cinq derniers exercices, atteignant 10,1 % en 2018, stimulée principalement par l'augmentation des prix du bois transféré aux clients, jumelée à une hausse des prix de vente pour les traverses de chemin de fer et un accroissement du volume dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics.

BAIIA⁽¹⁾, RÉSULTAT OPÉRATIONNEL⁽¹⁾ ET BAIIA %⁽¹⁾

(en millions de \$, à l'exception des marges)

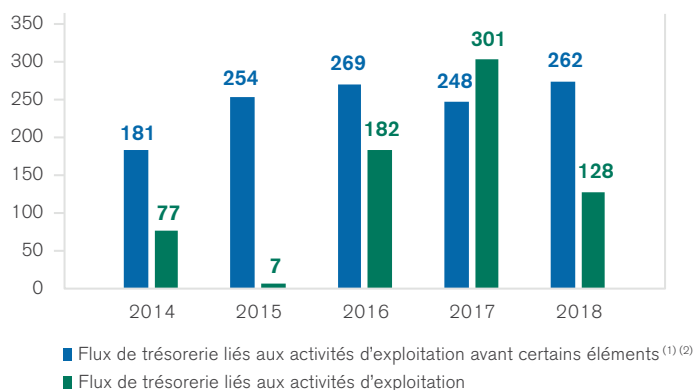


Le BAIIA⁽¹⁾ s'est chiffré à 244,4 millions de dollars pour l'exercice 2018, soit un niveau comparable à celui du précédent exercice, et a subi l'incidence négative d'une perte sur contrats dérivés sur marchandises de 7,9 millions de dollars au quatrième trimestre. Si on exclut cet élément hors exploitation, le BAIIA⁽¹⁾ aurait enregistré une hausse d'environ 4 %.

La marge du BAIIA⁽¹⁾ s'est établie à 11,5 % pour l'exercice 2018, en baisse par rapport à 12,9 % l'an dernier, en raison principalement des hausses du coût du bois, qui sont transférées aux clients, de même que de l'incidence négative des instruments dérivés mentionné plus haut.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

(en millions de \$)



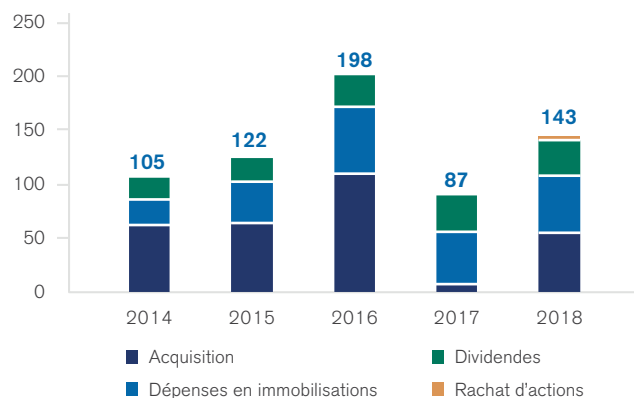
En 2018, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Stella-Jones, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés⁽¹⁾, se sont élevés à 262,3 millions de dollars, comparativement à 248,2 millions de dollars l'an dernier. Cependant, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de la Société se sont chiffrés à 128,1 millions de dollars, contre 301,1 millions de dollars l'an dernier. Cette variation est principalement attribuable à un accroissement des stocks.

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion.

⁽²⁾ Variations des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et intérêts versés et impôts sur le résultat payés

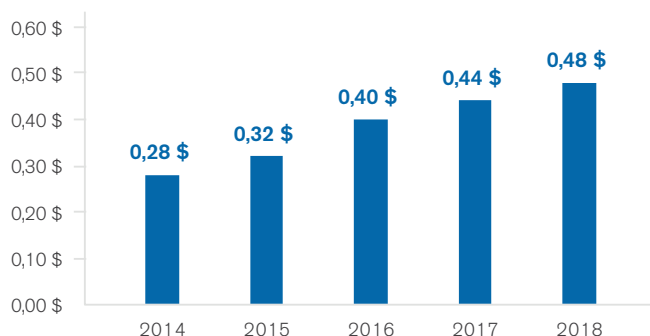
DÉPLOIEMENT DES CAPITAUX

(en millions de \$)



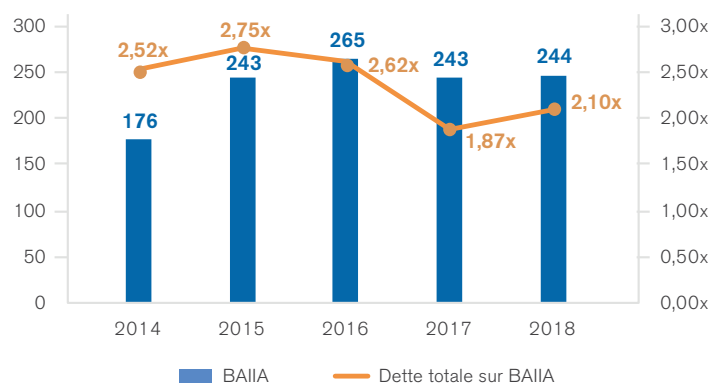
DIVIDENDES PAR ACTION

(en dollars)



BAIIA⁽¹⁾ ET DETTE TOTALE SUR LE BAIIA⁽¹⁾

(en millions de \$, à l'exception des ratios)



Stella-Jones fait preuve de rigueur en matière d'affectation des capitaux. En 2018, la Société a investi 54,5 millions de dollars dans les acquisitions d'entreprises et 51,6 millions de dollars dans les dépenses en immobilisations. La Société a aussi procuré du rendement aux actionnaires en versant des dividendes de 33,3 millions de dollars et en rachetant des actions pour un montant de 4,0 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Instituée fin 2018, celle-ci représente selon la Société, un investissement attrayant et responsable, et un autre moyen de redonner de la valeur aux actionnaires.

Stella-Jones a augmenté son dividende au cours de chacune des quatorze dernières années. En 2018, le dividende a augmenté de 9,1 % pour atteindre 0,48 \$ par action. Au 31 décembre 2018, le rendement en dividendes s'établissait à 1,2 %. Le 14 mars 2019, le conseil d'administration de Stella-Jones a poursuivi cette tendance et annoncé une hausse de 16,7 % de son dividende trimestriel, ce qui le porte à 0,14 \$ par action. Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle, en tenant compte des engagements financiers de la Société ainsi que de son rendement financier et de ses besoins de trésorerie.

À la clôture de l'exercice 2018, la dette totale de Stella-Jones s'élevait à 513,5 millions de dollars et son BAIIA⁽¹⁾ atteignait 244,4 millions de dollars, de sorte que le ratio de la dette totale sur le BAIIA⁽¹⁾ s'établissait à 2,1:1. La Société se trouve, par conséquent, dans une situation financière saine pour poursuivre son développement et sa stratégie d'acquisitions.

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion.

INFORMATION SUR LES ACTIONS

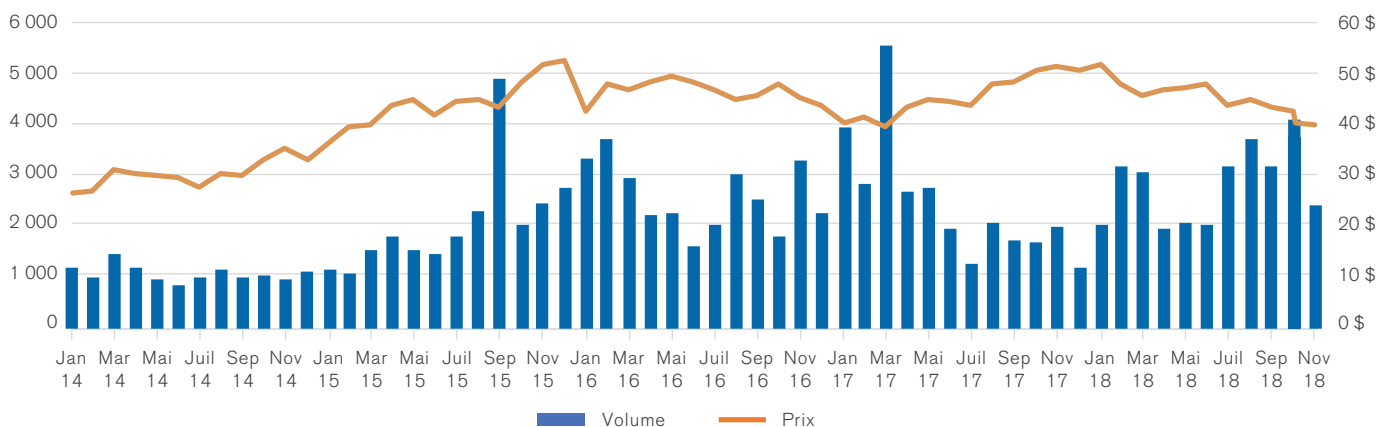
Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017	2016	2015	2014
(non-audités)	\$	\$	\$	\$	\$

DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES					
Haut - 52 semaines (\$)	52,22	51,41	51,95	53,46	36,00
Bas - 52 semaines (\$)	37,40	38,30	40,37	32,16	25,43
Cours de clôture (\$)	39,61	50,50	43,58	52,51	32,74
Volume total d'actions transigées	53 908 544	49 339 093	46 609 923	34 802 385	17 441 546
Volume quotidien moyen d'actions transigées	214 775	196 570	185 697	138 655	69 488

AUTRES STATISTIQUES					
Dividendes sur les actions ordinaires (en millions \$)	33,3	30,5	27,7	22,1	19,3
Dividende par action (\$)	0,48	0,44	0,40	0,32	0,28
Rendement du dividende (%)	1,2 %	0,9 %	0,9 %	0,6 %	0,9 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	69 352	69 324	69 215	69 018	68 802
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	69 360	69 333	69 231	69 153	69 027
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	69 268	69 342	69 303	69 137	68 949
Flottant (en milliers)	61 718	47 769	42 730	42 564	42 376
Capitalisation boursière (en millions \$)	2 744	3 502	3 020	3 630	2 257
Valeur d'entreprise ⁽¹⁾ (en millions \$)	3 257	3 957	3 715	4 300	2 702

⁽¹⁾ La valeur d'entreprise est définie comme la capitalisation boursière plus la dette totale, incluant la partie courante de la dette à long terme.

COURS DE CLÔTURE ET VOLUME DE L'ACTION





RAPPORT DE GESTION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**POUR LES EXERCICES CLOS LES
31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017**

RAPPORT DE GESTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. (le « rapport de gestion »). Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et englobent l'ensemble de ses filiales d'exploitation indépendantes.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 14 mars 2019. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations des taux de change des devises et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective contenues aux présentes afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada (« CPA Canada »), Partie 1 – Comptabilité. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs du site Web de la Société au www.stella-jones.com.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux destinés aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

En date du 14 mars 2019, la Société exploitait trente-neuf usines de traitement du bois, douze installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont situées dans six provinces canadiennes et dix-neuf états américains, et sont complétées par un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine. En date du 31 décembre 2018, les effectifs de la Société s'élevaient à environ 2 110 employés.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui permet à la Société de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date ainsi qu'un enregistrement pour la production et la vente de créosote, un produit de préservation du bois.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file en matière de performance dans l'industrie de la préservation du bois et d'être un modèle de société responsable, intègre et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2018

Indicateurs clés choisis

	2018	2017	2016
(en millions de dollars, sauf le résultat par action (« RPA ») et les indicateurs clés de rendement)			
Résultats d'exploitation			
Ventes	2 123,9	1 886,1	1 838,4
Bénéfice brut ⁽¹⁾	314,2	299,9	333,7
BAIIA ⁽¹⁾	244,4	243,1	264,8
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	206,3	207,4	233,2
Résultat net	137,6	167,9	153,9
RPA – de base et dilué	1,98	2,42	2,22
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	128,1	301,1	181,8
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(26,0)	(239,9)	(9,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(108,5)	(58,5)	(175,6)
Situation financière			
Actif courant	1 068,4	908,4	1 050,4
Stocks	838,6	718,5	854,6
Actif total	2 062,2	1 786,0	1 960,9
Dette à long terme ⁽²⁾	513,5	455,6	694,0
Passif total	780,8	670,4	934,5
Capitaux propres	1 281,4	1 115,5	1 026,4
Indicateurs clés de rendement			
Marge du BAIIA ⁽¹⁾	11,5 %	12,9 %	14,4 %
Marge d'exploitation ⁽¹⁾	9,7 %	11,0 %	12,7 %
Rendement sur les capitaux propres moyens ⁽¹⁾	11,5 %	15,7 %	15,9 %
Ratio du fonds de roulement ⁽¹⁾	6,70	7,04	8,58
Dette à long terme ⁽²⁾ sur la capitalisation totale ⁽¹⁾	0,29:1	0,29:1	0,40:1
Dette à long terme ⁽²⁾ sur le BAIIA ⁽¹⁾	2,10	1,87	2,62
Dividende par action	0,48	0,44	0,40

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique traitant des mesures financières non conformes aux IFRS du présent rapport de gestion.

⁽²⁾ Incluant la partie courante de la dette à long terme.

Note : Les nombres sont arrondis.

- Le 18 décembre 2018, Stella-Jones a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Les actionnaires peuvent obtenir un exemplaire de l'avis d'intention sur demande auprès de la Société. Aux termes de l'avis, Stella-Jones peut, au cours de la période de douze mois ayant commencé le 20 décembre 2018 et se terminant le 19 décembre 2019, acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 000 000 d'actions ordinaires, soit environ 4,3 % de ses actions ordinaires en circulation.
- Le 19 novembre 2018, Stella-Jones a annoncé la nomination de Mme Karen Laflamme à son conseil d'administration. Mme Laflamme est vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres Commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge, société qui développe et investit dans des propriétés, des projets et des sociétés immobilières de grande qualité à travers le monde. La nomination de Mme Laflamme est entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2018.

- Le 25 septembre 2018, Stella-Jones a annoncé la nomination de Mme Katherine A. Lehman au poste de présidente du conseil, la création d'un comité de gouvernance et de nomination ainsi que la mise en œuvre de nouvelles initiatives en matière de gouvernance.
- Le 14 août 2018, Stella Jones International S.A. a vendu sa participation en actions restante dans Stella-Jones Inc. dans le cadre d'un placement dans le public par voie d'acquisition ferme de 8 445 911 actions ordinaires et d'un placement privé concomitant d'un total de 13 126 925 actions ordinaires.
- Le 9 avril 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Wood Preservers Incorporated («WP»), situés à ses installations de traitement du bois de Warsaw, en Virginie. WP se consacre à la fabrication, la vente et la distribution de pilotes pour construction maritime, de pieux pour fondation et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics.
- Le 9 février 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Prairie Forest Products («PFP»), une division de Prendville Industries Ltd., situés à ses installations de traitement du bois de Neepawa, au Manitoba, de même qu'à ses installations d'écorçage de Birch River, au Manitoba. PFP fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre traité à usage résidentiel.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le rapport de gestion contient des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures financières sont les suivantes :

- Le bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- Le BAIIA** : le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- La marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- Le résultat d'exploitation**
- Les marges d'exploitation** : le résultat d'exploitation divisé par les ventes de la période correspondante
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés**
- La dette à long terme sur le BAIIA** : la dette à long terme (y compris la partie courante) divisée par le BAIIA
- Le rendement sur les capitaux propres moyens** : le résultat net divisé par la moyenne arithmétique des capitaux propres de l'exercice courant et précédent
- Le ratio du fonds de roulement** : le total de l'actif courant divisé par le total du passif courant
- La dette à long terme sur la capitalisation totale** : la dette à long terme (y compris la partie courante) divisée par la somme des capitaux propres et de la dette à long terme (y compris la partie courante)

La direction considère que ces mesures non conformes aux IFRS constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance.

Rapprochement du BAIIA et du résultat d'exploitation avec le résultat net

	Périodes de trois mois closes les		Exercices clos les	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017
(en millions de dollars)	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	20,6	51,1	137,6	167,9
Plus :				
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	6,4	(26,0)	49,6	20,5
Charges financières	4,8	3,9	19,1	19,0
Résultat d'exploitation	31,8	29,0	206,3	207,4
Dotation aux amortissements	10,0	9,0	38,1	35,7
BAIIA	41,8	38,0	244,4	243,1

Note : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement au total indiqué.

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres de Stella-Jones pour les exercices 2018 et 2017. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes libellés en dollars américains.

Taux \$ CA/\$ US	2018		2017	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,2549	1,2894	1,3240	1,3310
Deuxième trimestre	1,2893	1,3168	1,3491	1,2977
Troisième trimestre	1,3080	1,2945	1,2664	1,2480
Quatrième trimestre	1,3129	1,3642	1,2754	1,2545
Exercice	1,2913	1,3642	1,3038	1,2545

- Taux moyen : La dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien en 2018 en comparaison à 2017 a eu un impact négatif sur les ventes, mais une incidence positive sur le coût des ventes.
- Taux de clôture : Au 31 décembre 2018, l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2017, a eu pour effet d'accroître la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

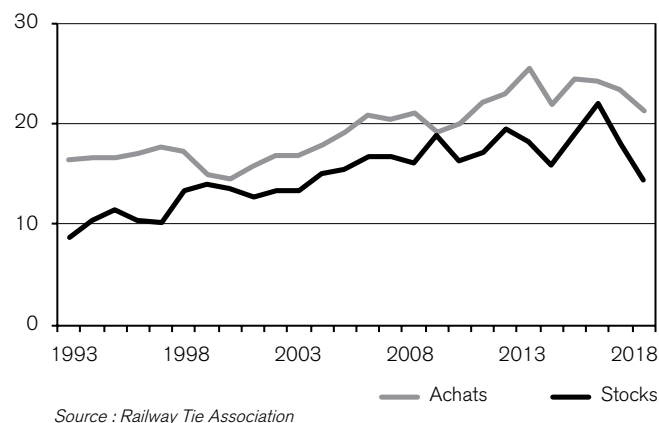
SURVOL DE L'INDUSTRIE DES TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Tel que rapporté par l'organisme *Railway Tie Association* («RTA»), les achats de traverses de chemin de fer se sont élevés à 21,2 millions de traverses en 2018, contre 23,4 millions de traverses en 2017. Le RTA calcule les achats effectués en se fondant sur l'écart entre la production mensuelle et l'évolution des stocks, à partir des données fournies par ses membres. Les niveaux des stocks ont baissé pour s'établir à 14,4 millions de traverses au 31 décembre 2018, alors que les achats surpassent la production. Par conséquent, le ratio des stocks par rapport aux ventes s'établissait à 0,68:1 au 31 décembre 2018, soit un niveau inférieur au ratio moyen de 0,78:1 des dix années précédentes.

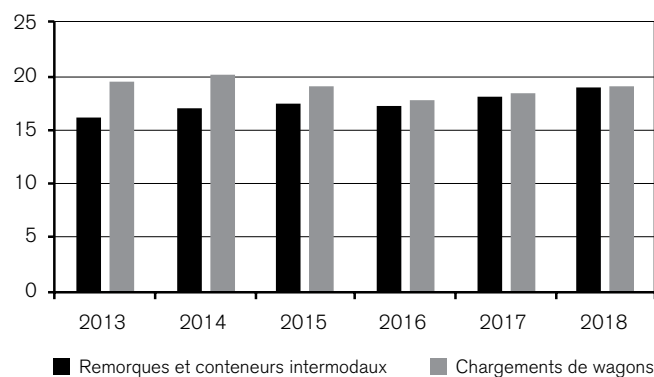
Au cours de la dernière décennie, la volatilité des prix du carburant et la congestion constante sur les autoroutes ont incité les expéditeurs à progressivement privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Ainsi, l'augmentation du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, a engendré une hausse de la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer.

Par ailleurs, selon les données publiées par l'*Association of American Railroads*, l'achalandage total sur les chemins de fer nord-américains a progressé de 3,4 % en 2018. Le volume de chargements de wagons s'est accru de 2,0 % en raison principalement d'une augmentation des expéditions de pétrole et de produits pétroliers, de produits chimiques, ainsi que de minerais métalliques et de métaux, tandis que le volume de remorques et de conteneurs intermodaux a enregistré une augmentation de 4,8 % par rapport aux niveaux de 2017.

ACHATS ET STOCKS DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER ANNUALISÉS (en millions de traverses)



FRET TRANSPORTÉ SUR LES CHEMINS DE FER NORD-AMÉRICAINS (en millions d'unités)



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes

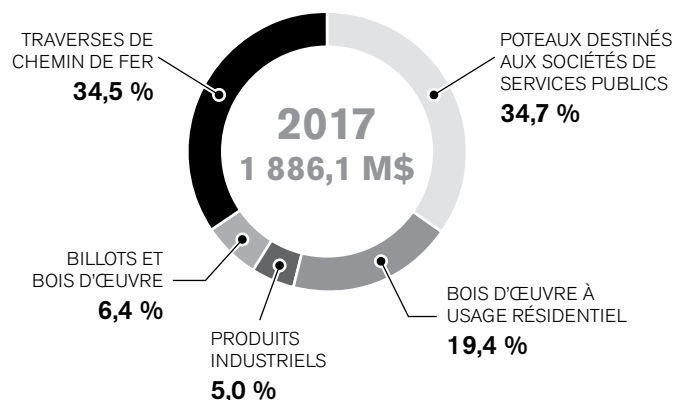
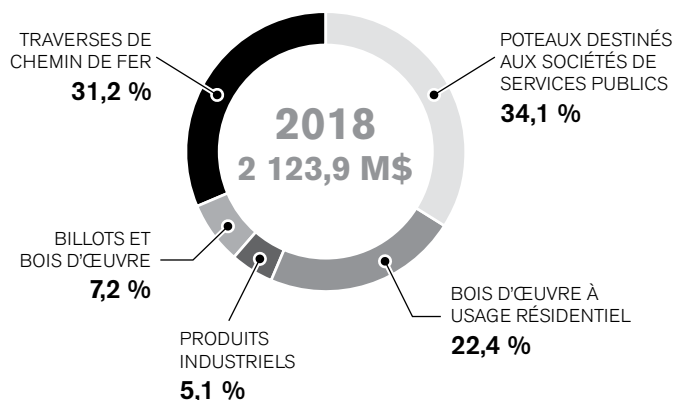
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes ont atteint 2 123,9 millions de dollars, en hausse de 12,6 % par rapport aux ventes de 1 886,1 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 60,5 millions de dollars, tandis que l'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a eu un impact négatif de 12,9 millions de dollars sur la valeur des ventes libellées en dollars américains comparativement au précédent exercice. Si on exclut ces facteurs, les ventes ont progressé d'environ 190,2 millions de dollars, soit 10,1 %, comme il est précisé ci-dessous.

Ventes	Traverses de chemin de fer	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)						
2017	651,5	654,0	366,2	94,5	119,9	1 886,1
Acquisitions	—	1,4	43,9	14,4	0,8	60,5
Incidence des taux de change	(6,9)	(3,4)	(1,7)	(0,9)	—	(12,9)
Croissance interne	17,8	73,0	66,3	1,0	32,1	190,2
2018	662,4	725,0	474,7	109,0	152,8	2 123,9
Croissance interne %	2,7 %	11,2 %	18,1 %	1,1 %	26,8 %	10,1 %

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS

(% des ventes)

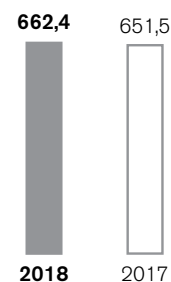


Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 662,4 millions de dollars pour l'exercice 2018, ce qui représente une hausse de 1,7 % par rapport aux ventes de 651,5 millions de dollars réalisées en 2017. L'effet de conversion des devises a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 6,9 millions de dollars. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont augmenté d'environ 17,8 millions de dollars, ou 2,7 %, en raison principalement d'une hausse des prix de vente dans la seconde moitié de l'exercice, en partie contrebalancée par le soutien apporté par la Société à la transition d'un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1 d'un programme de « services de traitement » à un programme à services complets de type « black-tie » au cours de la première moitié de l'exercice. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 31,2 % des ventes totales de la Société en 2018.

VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

(en millions de \$)

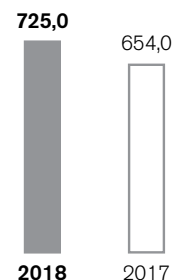


Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 725,0 millions de dollars en 2018, en hausse de 10,9 % par rapport aux ventes de 654,0 millions de dollars réalisées en 2017. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur de 1,4 million de dollars, tandis que l'effet de conversion des devises a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 3,4 millions de dollars. Si on exclut l'apport des acquisitions et l'effet de conversion des devises, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté d'environ 73,0 millions de dollars, ou 11,2 %, en raison principalement d'une progression des ventes dans le sud-est des États-Unis, d'un accroissement du nombre de projets nécessitant des poteaux de transmission, de la vigueur de la demande générée par les programmes de remplacement et d'une hausse des prix de vente. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 34,1 % des ventes totales de la Société en 2018.

VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

(en millions de \$)

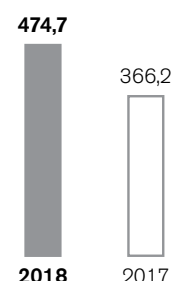


Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 474,7 millions de dollars en 2018, en hausse de 29,6 % par rapport à celles de 366,2 millions de dollars réalisées en 2017. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 43,9 millions de dollars, tandis que l'effet de conversion des devises a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 1,7 million de dollars par rapport à l'exercice 2017. Si on exclut ces facteurs, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont augmenté d'environ 66,3 millions de dollars, soit 18,1 %. Cet écart favorable est principalement attribuable à une hausse des prix de vente découlant de l'augmentation des coûts du bois d'œuvre qui a été transférée aux clients ainsi qu'à un accroissement du volume résultant de la présence grandissante de la Société sur ce marché. Le bois d'œuvre à usage résidentiel a représenté 22,4 % des ventes totales de la Société en 2018.

VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

(en millions de \$)

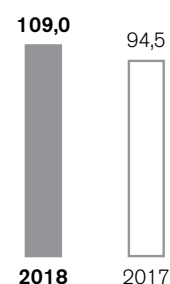


Produits industriels

Les ventes de produits industriels ont atteint 109,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, comparativement à 94,5 millions de dollars lors du précédent exercice. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 14,4 millions de dollars, tandis que l'effet de conversion des devises a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 0,9 million de dollars par rapport à l'exercice 2017. Si on exclut la contribution des acquisitions et l'effet de conversion des devises, les ventes ont progressé de 1,1 %, en raison essentiellement de la demande pour des produits destinés au secteur ferroviaire et de projets ayant requis des produits laminés, en partie contrebalancés par une baisse de la demande de bois pour les ponts et de poutres. Les produits industriels ont représenté 5,1 % des ventes totales de la Société en 2018.

VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS

(en millions de \$)

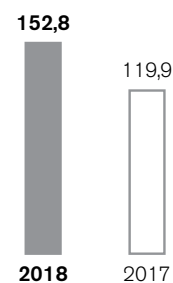


Billots et bois d'œuvre

Les ventes de billots et de bois d'œuvre se sont chiffrées à 152,8 millions de dollars en 2018, comparativement à des ventes de 119,9 millions de dollars en 2017. Si on exclut l'apport des acquisitions, les ventes de billots et de bois d'œuvre ont augmenté de 26,8 %. Cette progression importante reflète une hausse des prix de vente découlant de l'augmentation des coûts du bois d'œuvre, jumelée à une intensification des activités de récolte du bois dans le but de s'approvisionner en matière première afin de soutenir les fortes ventes de poteaux. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont représenté 7,2 % des ventes totales de la Société en 2018.

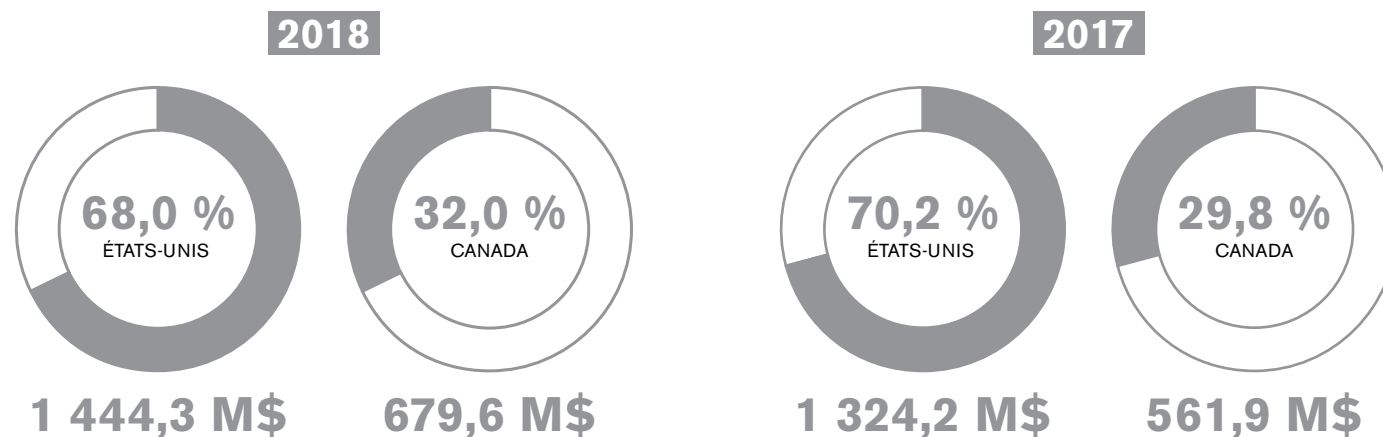
VENTES DE BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE

(en millions de \$)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VENTES

(% des ventes)



Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 1 444,3 millions de dollars, soit 68,0 % des ventes, en 2018, ce qui représente une augmentation de 120,0 millions de dollars, ou 9,1 %, par rapport aux ventes de 1 324,2 millions de dollars en 2017. Cette hausse, d'un exercice sur l'autre, résulte principalement d'une progression des ventes dans l'ensemble des catégories de produits, jumelée à la contribution de l'acquisition de WP, en partie contrebalancées par l'impact négatif de la conversion de la devise locale sur les ventes libellées en dollars américains.

Les ventes sur le marché canadien se sont élevées à 679,6 millions de dollars, soit 32,0 % des ventes en 2018, ce qui représente une hausse de 117,7 millions de dollars, soit 20,9 %, par rapport aux ventes de 561,9 millions de dollars réalisées en 2017. Cette progression, d'un exercice sur l'autre, est principalement due à une augmentation des ventes dans les catégories du bois d'œuvre à usage résidentiel résultant d'un volume plus élevé ainsi que d'une hausse des prix de vente, découlant de l'augmentation des coûts du bois d'œuvre, de même que de l'apport de l'acquisition de PFP. En outre, cette progression découle également d'un accroissement des ventes dans les catégories des poteaux destinés aux sociétés de services publics ainsi que des billots et du bois d'œuvre.

Coût des ventes

Le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, s'est élevé à 1 809,7 millions de dollars, soit 85,2 % des ventes, en 2018. En comparaison, le coût des ventes s'était établi à 1 586,3 millions de dollars, ou 84,1 % des ventes, en 2017.

L'augmentation du coût des ventes s'explique par le soutien apporté par la Société à un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1 qui a effectué la transition d'un programme de « services de traitement » à un programme à services complets de type « black-tie » au cours de la première moitié de l'exercice. Dans le but d'accélérer cette transition, la Société a acquis des traverses de chemin de fer non traitées de ce client, ce qui a augmenté le coût des ventes une fois que ces traverses ont été traitées et vendues. En outre, la hausse des coûts des traverses de chemin de fer non traitées et de certaines essences de poteaux non traitées a aussi eu des répercussions sur le coût des ventes. Par ailleurs, l'augmentation des coûts du bois d'œuvre au cours de l'année, transférée aux clients par le biais de hausses des prix de vente des produits, a contribué à accroître le coût des ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, mais a aussi exercé une pression à la baisse sur les marges lorsqu'exprimées en pourcentage des ventes. Ces hausses de coûts ont été en partie contrebalancées par l'effet de conversion des devises.

La dotation aux amortissements a totalisé 38,1 millions de dollars pour l'exercice 2018, ce qui représente une hausse par rapport à la dotation aux amortissements de 35,7 millions de dollars constatée un an plus tôt. En conséquence, le bénéfice brut s'est établi à 314,2 millions de dollars, soit 14,8 % des ventes, en 2018, contre 299,9 millions de dollars, ou 15,9 % de ventes, en 2017.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 99,0 millions de dollars en 2018, comparativement à des frais de 93,8 millions de dollars en 2017. Cette variation s'explique essentiellement par une augmentation des crédits d'impôts imposables de 2,6 millions de dollars comptabilisés en 2017, jumelée à une hausse des salaires et des avantages, de même que de la rémunération fondée sur des actions en 2018, en partie contrebalancées par l'effet de conversion des devises. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration ont représenté 4,7 % des ventes en 2018, en légère baisse par rapport à 5,0 % en 2017.

Autres pertes (gains), montant net

Le montant net de 8,9 millions de dollars des autres pertes subies par Stella-Jones pour l'exercice 2018 comprenait une perte hors caisse de 7,9 millions de dollars découlant de la réévaluation à la valeur du marché de contrats dérivés sur le diesel et le pétrole. En 2017, le montant net de 1,3 million de dollars des autres gains consistait essentiellement en un gain de change de 4,1 millions de dollars et un renversement de provisions pour restauration de sites de 2,1 millions de dollars, en partie contrebalancés par une charge de 3,2 millions de dollars liée à des frais de transport et de distribution à payer et par une perte sur cession d'actifs de 1,3 million de dollars.

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations des devises découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes et de la dette à long terme libellée en dollars américains détenue par sa société canadienne. Stella-Jones U.S. Holding Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société et les gains et pertes de change sur conversion de ses états financiers sont reportés aux capitaux propres. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de dollars américains et l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société pourrait également avoir recours à des contrats de change à terme pour l'achat de dollars américains dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement couverts.

Charges financières

Les charges financières pour l'exercice 2018 se sont élevées à 19,1 millions de dollars, soit un niveau comparable aux charges financières de 19,0 millions de dollars comptabilisées en 2017, alors que l'augmentation des emprunts d'un exercice sur l'autre, en raison principalement du financement des acquisitions, a été en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion de la devise locale sur les charges financières relatives aux emprunts de la Société libellés en dollars américains.

Résultat avant impôts et charge d'impôts

Stella-Jones a généré un résultat avant impôts de 187,2 millions de dollars, ou 8,8 % des ventes, en 2018, soit un niveau comparable au résultat avant impôts de 188,4 millions de dollars, ou 10,0 % des ventes, généré en 2017.

La charge d'impôts sur le résultat de Stella-Jones a totalisé 49,6 millions de dollars en 2018, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 26,5 %. En 2017, la charge d'impôts sur le résultat s'était établie à 20,5 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 10,9 %. Le taux d'imposition effectif moins élevé en 2017 reflète les changements apportés au taux d'imposition fédéral américain sur le revenu des sociétés à la suite de l'adoption de la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* (la « Loi ») le 22 décembre 2017. La Loi a eu une incidence favorable sur les filiales américaines de la Société, notamment la disposition qui a ramené de 35,0 % à 21,0 % le taux d'impôt fédéral maximum sur le revenu des sociétés à compter du 1^{er} janvier 2018. Bien que la Loi ne soit entrée en vigueur que le 1^{er} janvier 2018, les changements apportés aux taux d'imposition ont nécessité la réévaluation des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2017. En raison de la réduction des taux d'imposition, un avantage fiscal différé non récurrent hors caisse de 30,0 millions de dollars a été comptabilisé dans l'état des résultats pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, ce qui explique la baisse du taux d'imposition effectif pour 2017.

Résultat net

Le résultat net pour l'exercice 2018 a atteint 137,6 millions de dollars, soit 1,98 \$ par action diluée, comparativement à un résultat net de 167,9 millions de dollars, ou 2,42 \$ par action diluée, lors de l'exercice 2017. Cette baisse s'explique essentiellement par une charge d'impôts sur le résultat plus faible en 2017.

ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Wood Preservers Incorporated

Le 9 avril 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par WP, situés à ses installations de traitement du bois de Warsaw, en Virginie. WP se consacre à la fabrication, la vente et la distribution de pilotis pour construction maritime, de pieux pour fondation et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 27,5 millions de dollars (21,6 millions de dollars US), excluant approximativement 423 000 \$ de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes. La contrepartie transférée comprend également un billet à payer non garanti ne portant aucun intérêt et payable annuellement, à la date d'anniversaire de la transaction, en six versements de 500 000 \$ US. Le solde du billet à payer non garanti a été constaté à une juste valeur de 3,3 millions de dollars (2,6 millions de dollars US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,17 %.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

(Les données tabulaires sont présentées en millions de dollars)

	\$
Actifs acquis	
Créances	3,9
Stocks	8,5
Immobilisations corporelles	18,2
Relations clients	0,2
Goodwill	1,1
Total des actifs acquis	31,9
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	0,4
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	31,5
Contrepartie transférée	
Trésorerie	27,5
Contrepartie à payer	0,7
Billet à payer non garanti	3,3
Contrepartie transférée	31,5

Prairie Forest Products

Le 9 février 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par PFP, une division de Prendville Industries Ltd. situés à ses installations de traitement du bois de Neepawa, au Manitoba, de même qu'à ses installations d'écorçage de Birch River, au Manitoba. PFP fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 27,0 millions de dollars, excluant approximativement 425 000 \$ de frais liés à la transaction, dont 159 000 \$ et 266 000 \$ ont été comptabilisés respectivement dans les états consolidés du résultat net des exercices 2017 et 2018 sous la rubrique «Frais de vente et d'administration». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

(Les données tabulaires sont présentées en millions de dollars)

	\$
Actifs acquis	
Stocks	10,5
Immobilisations corporelles	7,8
Relations clients	5,9
Goodwill	4,0
Actifs d'impôt différé	0,2
Total des actifs acquis	28,4
Passifs repris	
Provision pour restauration de sites	1,4
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	27,0
Contrepartie transférée	
Trésorerie	27,0
Contrepartie transférée	27,0

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de produits industriels sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité et, par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés. Le tableau suivant présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2018

Pour les trimestres clos les	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en millions de dollars, sauf le RPA)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	398,8	662,3	630,0	432,8	2 123,9
BAIIA	44,0	80,1	78,5	41,8	244,4
Résultat d'exploitation	35,5	71,0	67,9	31,8	206,3
Résultat net de la période	23,1	48,1	45,8	20,6	137,6
RPA – de base et dilué	0,33	0,69	0,66	0,30	1,98

2017

Pour les trimestres clos les	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en millions de dollars, sauf le RPA)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	396,9	594,2	517,6	377,4	1 886,1
BAIIA	49,7	83,6	71,8	38,0	243,1
Résultat d'exploitation	40,8	74,5	63,1	29,0	207,4
Résultat net de la période	25,9	48,9	42,0	51,1	167,9
RPA – de base et dilué	0,37	0,71	0,61	0,74	2,42

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des résultats trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Faits saillants

Indicateurs clés de rendement

	T4-2018	T4-2017	Variation	Variation
(en millions de dollars, sauf la marge et le RPA)			\$	%
Résultats d'exploitation				
Ventes	432,8	377,4	55,4	14,7 %
Bénéfice brut	67,0	53,5	13,5	25,2 %
BAIIA	41,8	38,0	3,8	10,0 %
Marge du BAIIA	9,7 %	10,1 %	s.o.	s.o.
Résultat d'exploitation	31,8	29,0	2,8	9,7 %
Résultat net	20,6	51,1	(30,5)	(59,7 %)
RPA – de base et dilué	0,30	0,74	(0,44)	(59,5 %)

Note : Les chiffres sont arrondis.

Résultats d'exploitation

Les ventes se sont élevées à 432,8 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2018, en hausse de 14,7 % par rapport aux ventes de 377,4 millions de dollars réalisées lors de la même période en 2017. Les acquisitions ont contribué aux ventes à hauteur d'environ 11,4 millions de dollars, tandis que l'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a eu un impact positif de 9,0 millions de dollars sur la valeur des ventes libellées en dollars américains, en comparaison de la même période du précédent exercice. Si on exclut ces facteurs, les ventes ont progressé d'environ 35,0 millions de dollars, soit 9,3 %, comme il est expliqué ci-après.

Ventes	Traverses de chemin de fer	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)						
T4 2017	118,0	162,9	48,6	20,0	27,9	377,4
Acquisitions	—	0,3	7,2	3,9	—	11,4
Incidence des taux de change	3,3	4,4	0,6	0,4	0,3	9,0
Croissance interne	5,7	24,4	3,9	(1,2)	2,2	35,0
T4 2018	127,0	192,0	60,3	23,1	30,4	432,8
Croissance interne %	4,8 %	15,0 %	8,0 %	(6,0 %)	7,9 %	9,3 %

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des résultats trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

Les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 127,0 millions de dollars, contre 118,0 millions de dollars lors du précédent exercice. Si on exclut l'effet de conversion résultant des fluctuations des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont enregistré une hausse de 4,8 % grâce à une hausse des prix de vente. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 192,0 millions de dollars, en hausse de 17,9 % par rapport aux ventes de 162,9 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'apport des acquisitions ainsi que l'effet de conversion des devises, les ventes ont augmenté de 15,0 % en raison de l'élargissement de la portée de la Société sur le marché du sud-est des États-Unis, d'un accroissement du nombre de projets nécessitant des poteaux de transmission, de la vigueur de la demande générée par les programmes de remplacement et des besoins suite aux feux de forêts en Californie vers la fin 2018. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont atteint 60,3 millions de dollars, en hausse par rapport à celles de 48,6 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'apport des acquisitions et l'effet de conversion des devises, les ventes ont progressé de 8,0 %, grâce à un accroissement des volumes au Canada, en partie contrebalancé par une baisse des prix de vente aux États-Unis. Les ventes de produits industriels se sont élevées à 23,1 millions de dollars, en hausse par rapport aux ventes de 20,0 millions de dollars réalisées un an plus tôt. Si on exclut l'apport des acquisitions et l'effet de conversion des devises, les ventes ont fléchi de 6,0 % en raison d'un recul de la demande du bois pour les ponts et de poutres. Enfin, les ventes de billots et de bois d'œuvre se sont chiffrées à 30,4 millions de dollars, contre 27,9 millions de dollars lors du précédent exercice. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont augmenté de 7,9 %, en raison essentiellement d'une intensification des efforts d'approvisionnement en poteaux qui a engendré une augmentation des ventes de billots, en partie contrebalancée par une baisse des prix de vente du bois d'œuvre.

Le bénéfice brut s'est établi à 67,0 millions de dollars, soit 15,5 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 53,5 millions de dollars, ou 14,2 % des ventes, au quatrième trimestre de 2017. L'augmentation en pourcentage des ventes traduit essentiellement une amélioration de l'absorption des frais généraux d'un exercice sur l'autre découlant d'un accroissement du niveau d'activité de production alors que les marges dégagées sur les produits sont demeurées comparables à celles du précédent exercice. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 31,8 millions de dollars, soit 7,4 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 29,0 millions de dollars, ou 7,7 % des ventes lors de l'exercice précédent.

Le résultat net de la période s'est établi à 20,6 millions de dollars, soit 0,30 \$ par action diluée, comparativement à 51,1 millions de dollars, ou 0,74 \$ par action diluée, lors de l'exercice précédent. La baisse, d'un exercice sur l'autre, est attribuable à un avantage fiscal non récurrent hors caisse de 30,0 millions de dollars enregistré au quatrième trimestre de l'exercice 2017 découlant de la réévaluation des passifs d'impôt différé à la suite d'une réduction du taux d'imposition fédéral maximum sur le revenu des sociétés aux États-Unis. Les résultats au quatrième trimestre ont aussi été affectés par une perte hors caisse de 7,9 millions de dollars découlant de la réévaluation à la juste valeur du marché de contrats dérivés sur le diesel et le pétrole.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Du fait que la majeure partie des actifs et des passifs de la Société sont libellés en dollars américains, les fluctuations des taux de change peuvent avoir des répercussions importantes sur leur valeur. Ainsi, au 31 décembre 2018, l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2017 (veuillez consulter la rubrique intitulée « Taux de change » à la page 19) a pour conséquence d'augmenter la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

Actif

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif atteignait 2,06 milliards de dollars, contre 1,79 milliard de dollars au 31 décembre 2017. Le solde plus élevé du total de l'actif traduit essentiellement une augmentation de l'actif courant, comme il est expliqué ci-après.

Actif	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Créances	192,4	163,5	28,9
Stocks	838,6	718,5	120,1
Autres actifs courants	37,4	26,4	11,0
Total de l'actif courant	1 068,4	908,4	160,0
Immobilisations corporelles	551,8	466,1	85,7
Immobilisations incorporelles	131,7	130,3	1,4
Goodwill	298,3	270,3	28,0
Autres actifs non courants	12,1	10,9	1,2
Total de l'actif non courant	993,9	877,6	116,3
Total de l'actif	2 062,2	1 786,0	276,2

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Au 31 décembre 2018, la valeur des créances, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues de 2,2 millions de dollars, se chiffrait à 192,4 millions de dollars au 31 décembre 2018, contre 163,5 millions de dollars au 31 décembre 2017. L'augmentation est attribuable à un accroissement des ventes au quatrième trimestre de l'exercice 2018, comparativement au quatrième trimestre de 2017, jumelé à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les créances libellées en dollars américains. La direction estime que toutes les créances inscrites à son état de la situation financière sont entièrement recouvrables puisque ses principaux clients, essentiellement des exploitants de chemin de fer de catégorie 1, de grands détaillants et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'historiques de défaut de paiement.

Les stocks s'élevaient à 838,6 millions de dollars au 31 décembre 2018, en hausse comparativement à 718,5 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation est attribuable à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les stocks libellés en dollars américains et aux stocks provenant des acquisitions de PFP et WP, de même qu'à une hausse des niveaux des stocks en prévision des livraisons devant être effectuées durant la première moitié de 2019.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. En conséquence, la rotation des stocks a toujours été relativement lente. De plus, d'importants stocks de matière première et de produits finis sont nécessaires à certains moments de l'année afin de soutenir la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est rajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité. La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation ainsi que ses facilités de crédit syndiquées disponibles sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

La valeur des immobilisations corporelles s'établissait à 551,8 millions de dollars au 31 décembre 2018, comparativement à 466,1 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation est principalement liée aux achats d'immobilisations corporelles d'un montant de 51,6 millions de dollars effectués au cours de l'exercice 2018, à l'ajout des immobilisations corporelles des acquisitions de PFP et WP d'un montant total de 26,0 millions de dollars, ainsi qu'à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les immobilisations corporelles détenues aux États-Unis, en partie contrebalancées par une dotation aux amortissements de 21,1 millions de dollars pour l'exercice.

Les valeurs des immobilisations incorporelles et du goodwill atteignaient respectivement 131,7 millions de dollars et 298,3 millions de dollars au 31 décembre 2018. Les immobilisations incorporelles comprennent les relations clients, la valeur actualisée d'ententes de non-concurrence, l'enregistrement de la créosote, les droits de coupe, le bois sur pied, les progiciels et un contrat de location à prix de faveur. Au 31 décembre 2017, les immobilisations incorporelles et le goodwill se chiffraient respectivement à 130,3 millions de dollars et 270,3 millions de dollars. La légère augmentation de la valeur des immobilisations incorporelles découle principalement des relations clients provenant des entreprises acquises et de l'incidence de la conversion de la devise locale sur les immobilisations incorporelles détenues aux États-Unis, en partie contrebalancées par une dotation aux amortissements de 17,0 millions de dollars pour l'exercice 2018. L'augmentation du goodwill est principalement attribuable aux acquisitions ainsi qu'à l'incidence de la conversion de la devise locale sur le goodwill libellé en dollars américains.

Passif

Au 31 décembre 2018, le total du passif de Stella-Jones atteignait 780,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 670,4 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette variation reflète essentiellement une augmentation du passif non courant ainsi que du passif courant, comme il est expliqué ci-après.

Passif	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	133,3	111,2	22,1
Partie courante de la dette à long terme	9,7	5,7	4,0
Autres passifs courants	16,4	12,1	4,3
Total du passif courant	159,4	129,0	30,4
Dette à long terme	503,8	449,9	53,9
Autres passifs non courants	117,6	91,5	26,1
Total du passif non courant	621,4	541,4	80,0
Total du passif	780,8	670,4	110,4

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

La valeur du passif courant s'établissait à 159,4 millions de dollars au 31 décembre 2018, contre 129,0 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation de 22,1 millions de dollars des comptes créditeurs et charges à payer liée à un accroissement du niveau d'activité commerciale au quatrième trimestre de l'exercice 2018, par rapport à la période correspondante du précédent exercice. La variation s'explique aussi par l'incidence de la conversion de la devise locale sur les comptes créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains.

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, s'élevait à 513,5 millions de dollars au 31 décembre 2018, contre 455,6 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation traduit essentiellement un accroissement des besoins en fonds de roulement, le financement nécessaire aux acquisitions de PFP et WP, de même que l'incidence de la conversion de la devise locale sur la dette à long terme libellée en dollars américains. Au 31 décembre 2018, un montant de 291,6 millions de dollars était disponible en vertu des facilités de crédit syndiquées de 579,8 millions de dollars (425,0 millions de dollars US) de la Société. Les facilités de crédit syndiquées de la Société sont mises à sa disposition pour une durée de cinq ans jusqu'en février 2024 et sont, par conséquent, classées comme dette à long terme.

Au 31 décembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette et ses obligations contractuelles.

Le 14 janvier 2019, la Société a obtenu une prolongation d'un an, soit jusqu'au 27 février 2024, de sa facilité de crédit rotatif non garantie. Cette prolongation a été obtenue par le biais d'un amendement à la cinquième entente de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016 tel qu'amendée le 18 mai 2016 et le 15 mars 2018.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 1,28 milliard de dollars au 31 décembre 2018, comparativement à 1,12 milliard de dollars au 31 décembre 2017. Cette variation reflète une augmentation des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, comme il est expliqué ci-après.

Capitaux propres	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Capital-actions	221,3	220,4	0,9
Surplus d'apport	0,3	0,3	—
Résultats non distribués	909,1	809,0	100,1
Cumul des autres éléments du résultat global	150,7	85,8	64,9
Total des capitaux propres	1 281,4	1 115,5	165,9

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

L'augmentation est attribuable au résultat net de 137,6 millions de dollars dégagé au cours de l'exercice 2018 et à une variation favorable de 64,9 millions de dollars de la valeur du cumul des autres éléments du résultat global découlant de l'incidence des fluctuations des devises, en partie contrebalancés par des versements de dividendes de 33,3 millions de dollars.

Au terme de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté aux fins d'annulation, en date du 31 décembre 2018, 105 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 4,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2018, la Société s'est engagée à racheter aux fins d'annulation 42 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 1,6 million de dollars. Le règlement de cet engagement est survenu au début du mois de janvier 2019 et les actions ordinaires correspondantes ont été annulées en même temps.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les exercices indiqués :

Résumé des flux de trésorerie	Exercice clos les 31 décembre 2018	31 décembre 2017
(en millions de dollars)	\$	\$
Activités d'exploitation	128,1	301,1
Activités de financement	(26,0)	(239,9)
Activités d'investissement	(108,5)	(58,5)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour l'exercice	(6,4)	2,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début	6,4	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture	—	6,4

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations corporelles de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, par la trésorerie disponible ainsi que par la dette à long terme. La Société prévoit engager en 2019 un montant comparable à celui de l'exercice 2018 en immobilisations corporelles (51,6 millions de dollars en 2018) qui englobera un agrandissement d'usine à Cameron, au Wisconsin.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 128,1 millions de dollars en 2018, comparativement à 301,1 millions de dollars lors du précédent exercice. Cette fluctuation reflète essentiellement les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, comme expliqué ci-après.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	31 décembre 2018	31 décembre 2017
(en millions de dollars)	\$	\$
Résultat net	137,6	167,9
Perte sur instruments financiers dérivés	8,6	0,8
Impôts sur le résultat différés	10,6	(21,1)
Autres	105,5	100,6
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés	262,3	248,2
Stocks	(56,7)	100,7
Autres actifs courants	(15,3)	4,4
Autres	(4,1)	(2,0)
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	(76,1)	103,1
Intérêts versés	(18,7)	(15,8)
Impôts sur le résultat payés	(39,4)	(34,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	128,1	301,1

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 262,3 millions de dollars pour l'exercice 2018, comparativement à 248,2 millions de dollars en 2017. Cette augmentation est en grande partie attribuable à une hausse des impôts sur le résultat différés ainsi qu'à une perte sur instruments financiers dérivés, en partie contrebalancés par une baisse du résultat net.

Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 76,1 millions de dollars en 2018. Ce résultat est principalement attribuable à une augmentation de la valeur et du volume des stocks. En 2017, les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie avaient augmenté les liquidités de 103,1 millions de dollars, en raison d'une baisse des coûts et du volume des traverses de chemin de fer non traitées en stock.

Les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés ont réduit les liquidités de 18,7 millions de dollars et 39,4 millions de dollars, respectivement, en 2018, contre 15,8 millions de dollars et 34,5 millions de dollars, respectivement, en 2017.

En conséquence, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont généré des liquidités de 128,1 millions de dollars en 2018, comparativement à 301,1 millions de dollars lors de l'exercice 2017.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont réduit les liquidités de 26,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, en raison principalement de versements de dividendes de 33,3 millions de dollars et du rachat d'actions ordinaires totalisant 4,0 millions de dollars. En 2017, les activités de financement avaient réduit les liquidités de 239,9 millions de dollars en raison d'une réduction nette de 207,4 millions de dollars du financement par emprunt.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement	31 décembre 2018	31 décembre 2017
(en millions de dollars)	\$	\$
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	18,7	(391,8)
Augmentation de la dette à long terme	—	195,9
Remboursement de la dette à long terme	(6,7)	(11,5)
Dividendes sur les actions ordinaires	(33,3)	(30,5)
Rachat d'actions ordinaires	(4,0)	—
Autres	(0,7)	(2,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(26,0)	(239,9)

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 108,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2018, comparativement à une utilisation de liquidités de 58,5 millions de dollars en 2017. Les acquisitions de PFP et WP ont nécessité un investissement de 54,5 millions de dollars, tandis que les achats d'immobilisations corporelles ont nécessité 51,6 millions de dollars de liquidités, comme il est expliqué ci-après.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	31 décembre 2018	31 décembre 2017
(en millions de dollars)	\$	\$
Acquisition d'entreprises	(54,5)	(5,8)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(51,6)	(50,6)
Autres	(2,4)	(2,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(108,5)	(58,5)

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des nombres peut ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Obligations financières

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2018 :

Obligations financières	Valeur comptable	Flux monétaires contractuels	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
(en millions de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	133,3	133,3	133,3	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	513,5	601,8	25,5	51,7	303,1	221,5
Paiements minimaux en vertu d'obligations liées à des contrats de location simple	—	132,8	30,2	46,9	26,2	29,5
Contrats dérivés sur marchandises	8,1	8,3	4,1	4,2	—	—
Ententes de non-concurrence	4,3	4,6	1,6	3,0	—	—
Obligations financières	659,2	880,8	194,7	105,8	329,3	251,0

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2018, le capital-actions de la Société était constitué de 69 267 732 actions ordinaires émises et en circulation (69 342 095 au 31 décembre 2017). Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Nombre d'actions	Exercice clos le 31 décembre 2018
(en milliers)	
Solde au début de l'exercice	69 342
Rachat d'actions ordinaires	(105)
Régimes d'achat d'actions des employés	31
Solde à la clôture de l'exercice	69 268

Au 14 mars 2019, le capital-actions de la Société était constitué de 69 125 146 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2018, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 45 000 (45 000 au 31 décembre 2017), dont 39 000 pouvaient être exercées (33 000 au 31 décembre 2017). Au 14 mars 2019, le nombre d'options en circulation était de 45 000, dont 39 000 d'entre elles pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration de Stella-Jones a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2018 :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Montant du dividende
13 mars 2018	6 avril 2018	27 avril 2018	0,12 \$
2 mai 2018	6 juin 2018	27 juin 2018	0,12 \$
7 août 2018	3 septembre 2018	21 septembre 2018	0,12 \$
1 ^{er} novembre 2018	3 décembre 2018	20 décembre 2018	0,12 \$

Le 14 mars 2019, soit après la clôture de l'exercice, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,14 \$ par action ordinaire payable le 26 avril 2019 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 5 avril 2019. Il s'agit d'un dividende admissible.

La déclaration de dividendes futurs ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en tenant compte des clauses restrictives contenues dans les documents de prêt de la Société ainsi qu'en fonction de son rendement financier et de ses besoins en liquidités. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans le futur.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 29,7 millions de dollars en 2018 (19,0 millions de dollars en 2017) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

RISQUES ET INCERTITUDES

Conjoncture économique

Un changement négatif dans les conditions économiques pourraient toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert en même temps, ce qui réduirait la demande pour ses produits et aurait une incidence négative sur ses résultats d'exploitation. Ce contexte économique pourrait également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ces clients importants pourrait entraîner une chute importante de sa rentabilité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les dix plus importants clients de la Société ont représenté environ 44,2 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté environ 16,6 % des ventes totales et est associé à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel alors que le deuxième client en importance a représenté environ 9,3 % des ventes totales et est associé à la catégorie des traverses de chemin de fer.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois adéquat à la Société.

En outre, il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources d'approvisionnement de rechange dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits. La Société peut avoir recours à des contrats dérivés sur marchandises, lorsque disponibles, pour couvrir un pourcentage des besoins anticipés afin d'assurer des coûts de production stables.

Risque lié à l'environnement

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers permis, inscriptions, licences et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer peut engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des divers lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constitue un autre facteur de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l'environnement ou pratiques courantes de l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Risque lié aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifieront sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa rentabilité et sa situation financière pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité et la situation financière de la Société.

Risque de litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'anticiper ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société. En outre, un litige pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

Risque de couverture d'assurance

La Société maintient une assurance sur les biens, une assurance risques divers, une assurance responsabilité civile générale et une assurance contre les accidents du travail, mais ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des franchises et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Risque de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de certaines de ses exportations de biens fabriqués au Canada. La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des matières premières en dollars américains qu'elle utilise dans son processus de fabrication au Canada. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spécifiques, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

Risque des fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018, 96,0 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette à long terme assujettie à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité et la situation financière de la Société.

Risque de crédit des clients

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances clients. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des exploitants de chemin de fer de catégorie 1, de grands détaillants et des fournisseurs de services publics de grande envergure, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

Risque lié à la cybersécurité et aux technologies de l'information

La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré les systèmes et les contrôles en matière de sécurité de la Société et ceux de ses tiers fournisseurs, les technologies de l'information de la Société et son infrastructure d'information peuvent être vulnérables à des cyberattaques par des pirates informatiques ou encore à des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations. Toute faille de ce genre pourrait entraîner des interruptions de l'exploitation, des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles pouvant nuire à la bonne marche des activités de la Société, donner lieu à des litiges et avoir une incidence négative sur la réputation de la Société. Afin de réduire le risque d'incidents pouvant avoir un impact sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a investi dans des systèmes de contrôle de la confidentialité des données et dans la protection contre les menaces, et a adopté des politiques, procédures et contrôles en matière de détection et d'atténuation. De plus, la Société utilise des systèmes de technologie de l'information dans ses opérations et toutes interruptions à ces systèmes pourraient créer des perturbations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

Risque lié à l'impôt des sociétés

En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes de la direction. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. De plus, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examen par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers facteurs de risque. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à court et à long terme. Au 31 décembre 2018, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 252,4 millions de dollars et dont les dates d'échéance s'échelonnent d'avril 2021 à décembre 2021. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2018, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 96,0 % et 4,0 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (100,0 % et 0,0 %, respectivement, au 31 décembre 2017).

Gestion des risques liés aux taux de change

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, alors qu'une partie de ses activités au Canada est réalisée en dollars US. Les risques liés aux taux de change correspondent au risque de répercussions des fluctuations des taux de change sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. La gestion des risques par la Société a pour objectif de réduire les risques de flux de trésorerie découlant des flux de trésorerie libellés en devises étrangères. Lorsque la couverture naturelle des ventes et des achats ne s'apparie pas, la Société recourt à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars US. Au 31 décembre 2018, la Société n'était partie à aucun contrat de change à terme.

Gestion des risques liés aux prix du diesel et du pétrole

Les risques liés aux prix du diesel et du pétrole correspondent au risque de fluctuations des flux de trésorerie futurs en raison de l'évolution des prix du diesel et du pétrole. Afin de gérer son exposition aux prix du diesel et du pétrole et aider à atténuer la volatilité des flux de trésorerie opérationnels, la Société recourt à des contrats dérivés sur marchandises reposant sur le prix du *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* dans le but de réduire le risque de fluctuation des prix de ces produits de base. Au 31 décembre 2018, la Société était partie à des contrats de couverture de produits de base pour 12,0 millions de gallons (1,2 million en 2017) de diesel et pétrole qui couvrent des besoins pour 2019 et 2020. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés audités aux 31 décembre 2018 et 2017, de même qu'à la rubrique ci-après du présent rapport de gestion traitant de l'incidence des nouvelles normes comptables publiées qui fait état des changements apportés aux conventions comptables au chapitre de la constatation des produits et des instruments financiers.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et le Manuel CPA Canada, Partie 1 — Comptabilité.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclarés au cours des périodes visées. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le contexte d'une acquisition et la dépréciation des actifs non courants. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Incidence des nouvelles normes comptables

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. IFRS 15 annule et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption rétrospective de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, et la nouvelle méthode comptable a été définie comme suit :

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à de tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un renversement significatif n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

Une créance est comptabilisée lorsque le contrôle des Produits est transféré au client, puisqu'il s'agit du moment précis où la contrepartie devient inconditionnelle, c'est-à-dire que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement de la contrepartie est exigible.

IFRS 9 – Instruments financiers

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplace IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues et une quasi-refonte de la méthode de la comptabilité de couverture. Basé sur les principes, le nouveau modèle unique de classement des actifs financiers est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de l'actif financier. Il donne aussi lieu à un modèle unique de dépréciation qui sera appliqué à tous les instruments financiers, ce qui exigera une comptabilisation plus opportune des pertes de crédit attendues. De plus, il modifie le risque de crédit propre d'une entité pour les passifs que l'entité a choisi d'évaluer à la juste valeur, de sorte que les profits réalisés sur ces passifs et découlant de la détérioration du risque de crédit propre de l'entité ne seront plus portés en résultat net. L'adoption rétrospective de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, et la nouvelle méthode comptable a été définie comme suit :

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

Actifs financiers

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les trois catégories se définissent comme suit :

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
 - la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
 - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.
- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, et seulement alors, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Passifs financiers

Les passifs de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses investissements en titre de créances comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains de ses installations canadiennes. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain (ou la perte) lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au résultat net, dans autres revenus (charges).

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain (ou la perte) lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain (ou la perte) lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain (ou perte) cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain (ou la perte) cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés au résultat net.

Incidence des nouvelles comptables publiées, mais non encore entrées en vigueur

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019.

En vertu de la nouvelle norme, la Société comptabilisera, dans l'état de la situation financière, un actif (le droit d'utilisation sur les actifs loués) d'environ 119,0 millions de dollars, qui est un montant équivalent aux flux de trésorerie actualisés des paiements minimaux exigibles dans l'avenir, ainsi qu'une obligation financière correspondante. Les actifs seront amortis sur la durée des contrats de location dont la moyenne pondérée est de 78 mois. Le passif sera ajusté selon des paiements contractuels aux locataires et une dépense financière correspondante sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette nouvelle norme sur résultat net.

Le tableau suivant présente les principaux éléments qui seront touchés par l'adoption d'IFRS 16 :

Aspects de la Société touchés	Analyse	Incidence
Présentation de l'information financière	L'analyse vise notamment à déterminer les contrats qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme ainsi que les options offertes par la nouvelle norme, et la nécessité de l'appliquer de manière rétrospective intégrale aux termes d'IAS 8 ou de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants.	La Société adoptera IFRS 16 pour son exercice débutant le 1 ^{er} janvier 2019 de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants et emploiera les exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur.
Systèmes informatiques	La Société a analysé la nécessité d'apporter des changements à ses systèmes informatiques afin d'optimiser la gestion de près de 700 contrats de location qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme.	La Société a implanté une solution de technologie de l'information aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation éventuelles des contrats de location qui entrent dans le champ d'application. L'implantation a été complétée avant la fin de l'exercice 2018.
Contrôles internes	La Société a réalisé une analyse des changements à apporter à l'environnement de contrôle par suite de l'adoption d'IFRS 16.	De nouveaux contrôles ont été mis en place afin de permettre une réconciliation mensuelle des actifs et passifs aux registres auxiliaires détaillés ainsi que la réconciliation des charges financières et de dépréciation connexes. Une analyse visant à réconcilier les soldes d'ouvertures avec les soldes de fermeture de ces actifs et passifs sera également préparée mensuellement. Tous les contrats de location sont approuvés par la direction au siège social afin de s'assurer qu'ils sont tous consignés aux fins de la comptabilité.
Parties prenantes	La Société a réalisé une analyse de l'incidence sur la communication de l'information à ses parties prenantes par suite de l'adoption d'IFRS 16.	La Société a conclu qu'il n'y aura pas d'impact négatif ni de violation à des conditions contractuelles suite à l'adoption d'IFRS 16.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que si une entité conclut qu'il est probable qu'une autorité fiscale compétente accepte un traitement fiscal incertain, elle doit déterminer le résultat fiscal d'une manière cohérente avec le traitement fiscal utilisé ou qu'elle prévoit utiliser dans sa déclaration de revenus. Si elle conclut qu'il est improbable qu'un traitement fiscal donné soit accepté, l'entité doit déterminer l'incidence de l'incertitude pour chacun des traitements fiscaux incertains à l'aide de l'une des méthodes suivantes, en fonction de celle qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude :

- le montant le plus probable : celui dont la probabilité d'occurrence est la plus élevée parmi tout l'éventail de résultats possibles;
- la valeur attendue : la somme des divers montants possibles, pondérés par leur probabilité d'occurrence.

Une entité doit appliquer l'IFRIC 23 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, l'application anticipée étant toutefois permise. La Société n'adoptera pas l'IFRIC 23 de façon anticipée et ne prévoit pas que son incidence soit importante.

IFRS 3 – Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, relatives à la définition d'une entreprise. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications s'appliquent de façon prospective aux transactions qui ont lieu à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020, l'application anticipée étant toutefois permise.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, la conception et l'efficacité des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2018, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière («CIIF») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* («COSO»). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que par le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2018.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société n'a apporté aucun changement à la conception des CIIF durant la période s'étendant du 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2018 ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les CIIF de la Société.

PERSPECTIVES

Les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics que produit la Société sont des composantes essentielles des infrastructures nord-américaines de transport et de services publics. Ces infrastructures doivent faire l'objet d'un entretien régulier, ce qui crée une demande relativement constante pour les produits de Stella-Jones. En période de croissance économique, la Société peut également profiter d'un accroissement de la demande découlant de l'expansion des réseaux ferroviaires et de télécommunications.

Pour 2019, compte tenu des conditions présentes sur les marchés qu'elle dessert, du niveau actuel des prix du bois, et dans l'hypothèse où les devises demeurent stables, la direction de la Société s'attend à une augmentation des ventes de Stella-Jones par rapport au précédent exercice, grâce à la hausse des prix dans les catégories des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics ainsi qu'à l'accroissement de la portée de la Société sur le marché des catégories du bois d'œuvre à usage résidentiel et des poteaux destinés aux sociétés de services publics. La direction s'attend également à une amélioration des marges par rapport à l'exercice 2018 dans l'ensemble de ses catégories de produits. La progression des marges sera principalement attribuable à la hausse des prix de vente et à l'accroissement des volumes de traverses de chemin de fer, jumelés à une amélioration de la composition des ventes dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Par ailleurs, il est important de noter que la mise en œuvre d'IFRS 16 aura un impact positif sur le BAIIA en 2019 alors que l'impact sur le résultat net sera négatif en raison des charges financières plus élevées. La Société prévoit engager en 2019 un montant comparable à celui de l'exercice 2018 en immobilisations corporelles (51,6 millions de dollars en 2018) qui englobera un agrandissement d'usine à Cameron, au Wisconsin.

Dans la catégorie des traverses de chemin de fer, les sociétés de chemin de fer nord-américaines continueront d'entretenir le réseau ferroviaire continental du fait que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes. Les ventes et les marges devraient s'améliorer en 2019, par rapport au précédent exercice, en raison principalement de la hausse des prix de vente. En fait, la direction de la Société estime que l'augmentation des coûts des traverses de chemin de fer non traitées, jumelée à un resserrement de l'offre sur le marché, engendrera des ajustements à la hausse des prix de vente sur une base continue au cours des trimestres à venir.

Dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, la demande générée par les programmes d'entretien régulier demeure relativement stable au fil du temps. Les ventes et les marges devraient s'améliorer en 2019, par rapport au précédent exercice, grâce à la hausse des prix de vente, une forte demande générée par les programmes de remplacement et un accroissement des ventes liées à des projets spécifiques.

Dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, la Société prévoit continuer à profiter de la demande soutenue générée par les projets de nouvelles constructions et de rénovation extérieure dans les marchés résidentiels et commerciaux en Amérique du Nord. Les ventes pour l'exercice 2019 devraient demeurer stables par rapport à celles réalisées en 2018 alors que l'augmentation de la demande du marché devrait être contrebalancée par une baisse des prix de vente aux clients, en raison d'une diminution des coûts du bois. La direction surveille de près les fluctuations des prix de ces produits de base, et adapte ses pratiques en matière d'approvisionnement en conséquence, de manière à maintenir ses marges, exprimées en dollars, sur des volumes comparables.

Il est important de souligner que les ventes de la catégorie des billots et du bois d'œuvre, une activité qui sert à optimiser l'approvisionnement et qui ne génère pas de marge, sont étroitement liées au prix du bois. En conséquence, une baisse du prix du bois engendrera une diminution des ventes, mais également une augmentation des marges globales, lorsque prises dans leur ensemble avec d'autres catégories de produits et inversement.

Stella-Jones est l'un des plus importants fournisseurs de produits industriels en bois traité et, de ce fait, compte mettre à profit la force de son réseau continental afin d'obtenir une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics, tout en demeurant à l'affût d'occasions de marché dans l'ensemble des catégories de produits. La Société poursuivra également ses efforts pour accroître la productivité de ses opérations dans l'ensemble de l'organisation.

À court terme, la Société concentrera ses efforts sur l'optimisation de sa capacité de production et la réduction des coûts dans l'ensemble de l'organisation. La génération de liquidités et le maintien de la prudence dans l'utilisation de l'effet de levier demeurent des priorités pour la direction. Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation serviront à réduire la dette, à investir dans le fonds de roulement ainsi que dans les immobilisations corporelles, à racheter ses propres actions et à maintenir une politique de dividende optimale au profit des actionnaires.

À long terme, la vision stratégique de la Société, axée sur l'expansion à l'échelle continentale, reste intacte du fait que la direction estime que les facteurs fondamentaux de chaque catégorie de produits demeureront solides. La situation financière solide de Stella-Jones lui permettra de poursuivre sa recherche d'occasions d'élargir encore davantage sa présence dans ses principaux marchés. Ces occasions devront répondre à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, offrir des opportunités de réaliser des synergies et créer de la valeur pour les actionnaires.

Le 14 mars 2019

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Le 31 décembre 2018 et 2017

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les cinq membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. McManus'.

Brian McManus
Le président et chef de la direction

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Éric Vachon'.

Éric Vachon, CPA, CA
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 14 mars 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

NOTRE OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

NOTRE AUDIT

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates; et
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

INDÉPENDANCE

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 14 mars 2019

¹ FCPA auditrice, FCA, permis de comptabilité publique n° A116853

Aux 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2018	2017
		\$	\$
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie		—	6 430
Créances	5	192 380	163 458
Instruments financiers dérivés	18	—	473
Stocks	6	838 558	718 462
Impôts sur le résultat à recouvrer		1 882	1 122
Autres actifs courants		35 567	18 435
		1 068 387	908 380
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	551 785	466 056
Immobilisations incorporelles	8	131 658	130 349
Goodwill	8	298 270	270 261
Instruments financiers dérivés	18	7 545	6 173
Autres actifs non courants		4 559	4 761
		2 062 204	1 785 980
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	9	133 259	111 206
Instruments financiers dérivés	18	4 381	—
Partie courante de la dette à long terme	10	9 714	5 695
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	11	12 016	12 114
		159 370	129 015
Passif non courant			
Dette à long terme	10	503 767	449 945
Passifs d'impôt différé	15	92 557	72 408
Provisions et autres passifs non courants	11	13 959	11 392
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	7 393	7 675
Instruments financiers dérivés	18	3 748	—
		780 794	670 435
Capitaux propres			
Capital-actions	13	221 328	220 467
Surplus d'apport		348	298
Résultats non distribués		909 060	809 022
Cumul des autres éléments du résultat global		150 674	85 758
		1 281 410	1 115 545
		2 062 204	1 785 980
Engagements et éventualités	17		
Événements postérieurs à la date de clôture	22		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Katherine A. Lehman
Administratrice



George J. Bunze, CPA, CMA
Administrateur

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers de dollars canadiens)

Cumul des autres éléments du résultat global

	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investis- sment net	Gains sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2017	219 119	258	672 620	223 124	(92 532)	3 829	134 421	1 026 418
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	—	—	167 889	—	—	—	—	167 889
Autres éléments du résultat global	—	—	(983)	(72 504)	23 111	730	(48 663)	(49 646)
Résultat global de l'exercice	—	—	166 906	(72 504)	23 111	730	(48 663)	118 243
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(30 504)	—	—	—	—	(30 504)
Exercice d'options sur actions	146	(47)	—	—	—	—	—	99
Régime d'achat d'actions des employés	1 202	—	—	—	—	—	—	1 202
Rémunération fondée sur des actions (Note 13)	—	87	—	—	—	—	—	87
	1 348	40	(30 504)	—	—	—	—	(29 116)
Solde au 31 décembre 2017	220 467	298	809 022	150 620	(69 421)	4 559	85 758	1 115 545
Solde au 1^{er} janvier 2018	220 467	298	809 022	150 620	(69 421)	4 559	85 758	1 115 545
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	—	—	137 597	—	—	—	—	137 597
Autres éléments du résultat global	—	—	927	101 529	(37 602)	989	64 916	65 843
Résultat global de l'exercice	—	—	138 524	101 529	(37 602)	989	64 916	203 440
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(33 290)	—	—	—	—	(33 290)
Régime d'achat d'actions des employés	1 330	—	—	—	—	—	—	1 330
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(469)	—	(5 196)	—	—	—	—	(5 665)
Rémunération fondée sur des actions (Note 13)	—	50	—	—	—	—	—	50
	861	50	(38 486)	—	—	—	—	(37 575)
Solde au 31 décembre 2018	221 328	348	909 060	252 149	(107 023)	5 548	150 674	1 281 410

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2018	2017
		\$	\$
Ventes		2 123 893	1 886 142
Charges			
Coût des ventes		1 809 733	1 586 263
Frais de vente et d'administration		98 995	93 828
Autres pertes (gains), montant net		8 864	(1 337)
	14	1 917 592	1 678 754
Résultat d'exploitation		206 301	207 388
Charges financières	14	19 102	19 009
Résultat avant impôts		187 199	188 379
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat			
Exigibles	15	39 018	41 566
Différés	15	10 584	(21 076)
		49 602	20 490
Résultat net de l'exercice		137 597	167 889
Résultat de base par action ordinaire	13	1,98	2,42
Résultat dilué par action ordinaire	13	1,98	2,42

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	137 597	167 889
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	101 529	(81 920)
Impôts sur la variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	—	9 416
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(34 332)	29 332
Impôts sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(3 270)	(6 221)
Variation des gains sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1 372	1 026
Impôts sur la variation des gains sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(383)	(296)
Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	1 209	(737)
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(282)	(246)
	65 843	(49 646)
Résultat global de l'exercice	203 440	118 243

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2018	2017
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		137 597	167 889
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	7	21 086	19 078
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	8	17 016	16 656
Perte sur instruments financiers dérivés		8 601	770
Charges financières		19 102	19 009
Impôts sur le résultat exigibles	15	39 018	41 566
Impôts sur le résultat différés	15	10 584	(21 076)
Charge pour unités d'actions incessibles		7 189	4 549
Autres		2 060	(199)
		262 253	248 242
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et autres			
Créances		(13 230)	(11 026)
Stocks		(56 716)	100 683
Impôts sur le résultat à recouvrer		—	(2 746)
Comptes créditeurs et charges à payer		13 428	16 694
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		(2 304)	(3 369)
Provisions et autres passifs non courants		(1 968)	(1 494)
Autres actifs courants		(15 335)	4 380
		(76 125)	103 122
Intérêts versés		(18 693)	(15 797)
Impôts sur le résultat payés		(39 371)	(34 454)
		128 064	301 113
Activités de financement			
Augmentation des coûts de financement différés		(255)	(1 132)
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	12	18 742	(391 796)
Augmentation de la dette à long terme	12	—	195 870
Remboursement de la dette à long terme	12	(6 705)	(11 507)
Remboursement des ententes de non-concurrence à payer	12	(1 745)	(2 156)
Dividendes sur les actions ordinaires		(33 290)	(30 504)
Rachat d'actions ordinaires		(4 038)	—
Produit de l'émission d'actions ordinaires		1 330	1 301
		(25 961)	(239 924)
Activités d'investissement			
Augmentation des autres actifs		(836)	(710)
Acquisition d'entreprises	4	(54 491)	(5 792)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(4 028)	(2 080)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(51 568)	(50 572)
Produit de la cession d'actifs		2 390	676
		(108 533)	(58 478)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(6 430)	2 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		6 430	3 719
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		—	6 430

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. La Société fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada, Partie I - Comptabilité.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 14 mars 2019.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de la même manière les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient 100 % des titres de participation de ses filiales. Les filiales en importance sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »)	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Holdings, Inc. (« McFarland »)	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Stella-Jones CDN Finance Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones U.S. Finance II Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones U.S. II LLC	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones U.S. Finance III Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones U.S. III LLC	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Kisatchie Midnight Express, L.L.C.	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Lufkin Creosoting Co., Inc.	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Acquisition d'entreprises

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

c) Établissements étrangers

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ». Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement étranger sont considérés comme des actifs et passifs d'un établissement étranger et sont convertis au taux de l'état de la situation financière.

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion de passifs financiers désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace, et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

La Société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, au 1^{er} janvier 2018, ce qui a entraîné des changements de politiques comptables.

Conformément aux dispositions transitoires de IFRS 15, la Société a adopté la nouvelle norme de façon rétrospective.

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement du bois. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis, étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un renversement significatif n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

Une créance est comptabilisée lorsque le contrôle des Produits est transféré au client, puisqu'il s'agit du moment précis où la contrepartie devient inconditionnelle, c'est-à-dire que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement de la contrepartie est exigible.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Créances

Les créances représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Progiciels	Amortissement linéaire	10 ans
Relations clients	Amortissement linéaire	3 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	4 % à 20 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	3 à 5 ans
Enregistrement de la créosote	—	Indéterminée

Le bois sur pied est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de quarante ans, et sont portés en diminution du coût historique.

La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Goodwill

Dans le contexte d'une acquisition, le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la société acquise et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue, sauf pour le goodwill, les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est la propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra la propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des douze prochains mois.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge ou le produit d'impôts sur le résultat pour l'exercice correspond à l'impôt à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice considéré selon le taux d'impôt applicable dans chaque pays, ajusté pour tenir compte de la variation des actifs et des passifs d'impôt différé attribuables aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt exigible est calculée en fonction des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est susceptible d'interprétation. La Société constitue au besoin des provisions en fonction des montants qu'elle s'attend à payer aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en entier, selon la méthode du report variable, pour les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, un passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale du goodwill. De plus, un impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal. L'impôt différé est déterminé au moyen des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la Société disposera de montants imposables futurs auxquels les différences temporaires et pertes pourront être imputées.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Avantages postérieurs à l'emploi

Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre un programme de soins de santé postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des écarts entre résultats et prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables émises par la direction.

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des unités d'actions incessibles (« UAI ») et elle évalue le passif engagé et la charge de rémunération à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace IAS 39 en ce qui a trait à la comptabilisation, le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers, la décomptabilisation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

L'adoption de IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 a entraîné des changements de politiques comptables qui ont été appliqués de façon rétrospective.

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

Actifs financiers

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les trois catégories se définissent comme suit :

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
 - la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
 - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.
- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, et seulement alors, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Passifs financiers

Les passifs de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses investissements en titres de créances comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains de ses installations canadiennes. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain (ou la perte) lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au résultat net, dans autres revenus (charges).

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain (ou la perte) lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain (ou la perte) lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain (ou perte) cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain (ou la perte) cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés au résultat net.

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Changement de méthodes comptables

La Société a adopté les nouvelles normes qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1^{er} janvier 2018. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. IFRS 15 annule et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La Note 2 fourni un sommaire de la nouvelle norme comptable sur la constatation des ventes mis en place de façon rétrospective au 1^{er} janvier 2018. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues et une quasi-refonte de la méthode de la comptabilité de couverture. Basé sur les principes, le nouveau modèle unique de classement des actifs financiers est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de l'actif financier. Il donne aussi lieu à un modèle unique de dépréciation qui sera appliqué à tous les instruments financiers, ce qui exigera une constatation plus opportune des pertes de crédit attendues. De plus, il modifie le risque de crédit propre d'une entité pour les passifs que l'entité a choisi d'évaluer à la juste valeur, de sorte que les profits réalisés sur ces passifs et découlant de la détérioration du risque de crédit propre de l'entité ne seront plus portés en résultat net. La Note 2 fournit un sommaire de la nouvelle norme comptable sur les instruments financiers mis en place au 1^{er} janvier 2018 de façon rétrospective. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019.

En vertu de la nouvelle norme, la Société comptabilisera, dans l'état de la situation financière, un actif (le droit d'utilisation sur les actifs loués) d'environ 119 000 \$, qui est un montant équivalent aux flux de trésorerie actualisés des paiements minimaux exigibles dans l'avenir, ainsi qu'une obligation financière correspondante. Les actifs seront amortis sur la durée des contrats de location dont la moyenne pondérée est de 78 mois. Le passif sera ajusté selon des paiements contractuels aux locataires et une dépense financière correspondante sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette nouvelle norme sur son résultat net.

La Société adoptera IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants et emploiera les exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que si une entité conclut qu'il est probable qu'une autorité fiscale compétente accepte un traitement fiscal incertain, elle doit déterminer le résultat fiscal d'une manière cohérente avec le traitement fiscal utilisé ou qu'elle prévoit utiliser dans sa déclaration de revenus. Si elle conclut qu'il est improbable qu'un traitement fiscal donné soit accepté, l'entité doit déterminer l'incidence de l'incertitude pour chacun des traitements fiscaux incertains à l'aide de l'une des méthodes suivantes, en fonction de celle qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude :

- le montant le plus probable : celui dont la probabilité d'occurrence est la plus élevée parmi tout l'éventail de résultats possibles;
- la valeur attendue : la somme des divers montants possibles, pondérés par leur probabilité d'occurrence.

Une entité doit appliquer l'IFRIC 23 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, l'application anticipée étant toutefois permise. La Société n'adoptera pas l'IFRIC 23 de façon anticipée et ne prévoit pas que son incidence soit importante.

IFRS 3 – Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, relatives à la définition d'une entreprise. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications s'appliquent de façon prospective aux transactions qui ont lieu à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020, l'application anticipée étant toutefois permise.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des actifs acquis et de passif repris dans le cadre d'une acquisition d'entreprise et la dépréciation des actifs non courants. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges, le taux d'impôt sur le résultat et le taux d'escompte. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES

- a) Le 9 avril 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Wood Preservers Incorporated (« WP »), situés à ses installations de traitement du bois de Warsaw, en Virginie. WP se consacre à la fabrication, la vente et la distribution de pilotes pour construction maritime, de pieux pour fondation et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 27 506 \$ (21 609 \$ US), excluant approximativement 423 \$ de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes. La contrepartie transférée comprend également un billet à payer non garanti ne portant aucun intérêt et payable annuellement, à la date d'anniversaire de la transaction, en six versements de 500 \$ US. Le billet à payer non garanti a été constaté à une juste valeur de 3 339 \$ (2 623 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,17 %.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Actifs acquis	
Créances	3 923
Stocks	8 485
Immobilisations corporelles	18 212
Relations clients	242
Goodwill	1 061
	31 923
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	424
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	31 499
Contrepartie transférée	
Trésorerie	27 506
Contrepartie à payer	654
Billet à payer non garanti	3 339
Contrepartie transférée	31 499

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 4,00 %. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Durant la période allant du 9 avril 2018 au 31 décembre 2018, les ventes et le résultat net de l'usine de Warsaw étaient respectivement de 28 760 \$ et de 1 859 \$. Les informations financières pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de WP comme si elle avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2018, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur les premiers trois mois de l'année.

- b) Le 9 février 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Prairie Forest Products (« PFP »), une division de Prendville Industries Ltd., situés à ses installations de traitement du bois de Neepawa, au Manitoba, de même qu'à ses installations d'écorçage de Birch River, au Manitoba. PFP fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre traité à usage résidentiel.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 26 985 \$ excluant approximativement 425 \$ de frais liés à la transaction, dont 159 \$ et 266 \$ ont été comptabilisés respectivement dans les états consolidés du résultat net des exercices 2017 et 2018 sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

	\$
Actifs acquis	
Stocks	10 536
Immobilisations corporelles	7 763
Relations clients	5 880
Goodwill	3 995
Actifs d'impôt différé	229
	28 403
Passifs repris	
Provision pour restauration de sites	1 418
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	26 985
Contrepartie transférée	
Trésorerie	26 985
Contrepartie transférée	26 985

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 10,00 %. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales canadiennes et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

Durant la période allant du 9 février 2018 au 31 décembre 2018, les ventes et le résultat net de l'usine de Neepawa étaient respectivement de 31 657 \$ et de 890 \$. Les informations financières pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de PFP comme si elle avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2018, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur le premier mois de l'année.

5 CRÉANCES

	Note	2018	2017
		\$	\$
Créances clients		184 376	159 964
Moins : Provision pour les pertes de crédit attendues		(2 209)	(991)
Créances clients, montant net		182 167	158 973
Montants à recevoir de parties liées	20	454	—
Autres créances		9 759	4 485
		192 380	163 458

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Courantes	113 783	98 355
En souffrance - de 1 à 30 jours	51 214	43 416
En souffrance - de 31 à 60 jours	11 251	9 230
En souffrance - de plus de 60 jours	8 128	8 963
	184 376	159 964

6 STOCKS

	2018	2017
	\$	\$
Matières premières	516 742	423 312
Produits finis	321 816	295 150
	838 558	718 462

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles	Équipement de production	Matériel roulant	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2017						
Coût	45 981	113 768	356 892	29 815	12 584	559 040
Cumul des amortissements	—	(16 542)	(64 602)	(12 901)	(6 404)	(100 449)
Valeur comptable nette	45 981	97 226	292 290	16 914	6 180	458 591
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017						
Valeur comptable nette d'ouverture	45 981	97 226	292 290	16 914	6 180	458 591
Acquisition d'entreprises	204	941	3 353	301	9	4 808
Entrées	4 384	4 250	35 337	1 130	2 663	47 764
Sorties	(143)	(235)	(998)	(629)	(4)	(2 009)
Dotation aux amortissements	—	(3 066)	(10 231)	(4 276)	(1 505)	(19 078)
Écarts de change	(1 974)	(5 516)	(15 343)	(884)	(303)	(24 020)
Valeur comptable nette de clôture	48 452	93 600	304 408	12 556	7 040	466 056
Au 31 décembre 2017						
Coût	48 452	112 272	376 203	27 944	14 762	579 633
Cumul des amortissements	—	(18 672)	(71 795)	(15 388)	(7 722)	(113 577)
Valeur comptable nette	48 452	93 600	304 408	12 556	7 040	466 056
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018						
Valeur comptable nette d'ouverture	48 452	93 600	304 408	12 556	7 040	466 056
Acquisition d'entreprises	1 121	7 823	12 797	4 117	117	25 975
Entrées	1 630	3 165	43 919	669	1 031	50 414
Sorties	(1 622)	—	(478)	(853)	(3)	(2 956)
Dotation aux amortissements	—	(3 406)	(12 260)	(4 272)	(1 148)	(21 086)
Écarts de change	2 618	7 416	21 386	1 189	773	33 382
Valeur comptable nette de clôture	52 199	108 598	369 772	13 406	7 810	551 785
Au 31 décembre 2018						
Coût	52 199	131 933	457 904	32 998	16 959	691 993
Cumul des amortissements	—	(23 335)	(88 132)	(19 592)	(9 149)	(140 208)
Valeur comptable nette	52 199	108 598	369 772	13 406	7 810	551 785

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied, un contrat de location de terrain à prix de faveur, des progiciels et un enregistrement de la créosote.

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux de 2,95 %.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 8,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2018	2017
	\$	\$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel	144 546	128 898
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	153 724	141 363
	298 270	270 261

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et d'importer de la créosote à son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché. De plus, la caractéristique d'importation de l'enregistrement permet de négocier de meilleurs prix lorsque la Société s'approvisionne sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des économies de coûts les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,10 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (SUITE)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles						Total	Goodwill
	Droits de coupe	Relations clients	Ententes de non-concurrence	Progiciels	Autres	Enregistrement de la créosote		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2017								
Coût	6 821	157 626	17 413	7 140	7 903	41 933	238 836	287 367
Cumul des amortissements	(1 455)	(66 208)	(10 764)	(2 081)	(5 955)	—	(86 463)	—
Valeur comptable nette	5 366	91 418	6 649	5 059	1 948	41 933	152 373	287 367
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017								
Valeur comptable nette d'ouverture	5 366	91 418	6 649	5 059	1 948	41 933	152 373	287 367
Acquisition d'entreprises	—	—	—	—	—	—	—	844
Entrées	—	—	—	1 603	477	—	2 080	—
Dotation aux amortissements	(176)	(13 445)	(1 839)	(677)	(519)	—	(16 656)	—
Écarts de change	—	(4 255)	(368)	—	(70)	(2 755)	(7 448)	(17 950)
Valeur comptable nette de clôture	5 190	73 718	4 442	5 985	1 836	39 178	130 349	270 261
Au 31 décembre 2017								
Coût	6 821	148 740	16 270	8 743	8 310	39 178	228 062	270 261
Cumul des amortissements	(1 631)	(75 022)	(11 828)	(2 758)	(6 474)	—	(97 713)	—
Valeur comptable nette	5 190	73 718	4 442	5 985	1 836	39 178	130 349	270 261
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018								
Valeur comptable nette d'ouverture	5 190	73 718	4 442	5 985	1 836	39 178	130 349	270 261
Acquisition d'entreprises	—	6 122	—	—	—	—	6 122	5 599
Entrées	—	—	—	869	3 159	—	4 028	—
Dotation aux amortissements	(256)	(12 193)	(1 612)	(831)	(2 124)	—	(17 016)	—
Écarts de change	—	4 363	298	—	88	3 426	8 175	22 410
Valeur comptable nette de clôture	4 934	72 010	3 128	6 023	2 959	42 604	131 658	298 270
Au 31 décembre 2018								
Coût	6 821	165 931	17 692	9 612	11 557	42 604	254 217	298 270
Cumul des amortissements	(1 887)	(93 921)	(14 564)	(3 589)	(8 598)	—	(122 559)	—
Valeur comptable nette	4 934	72 010	3 128	6 023	2 959	42 604	131 658	298 270

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2018	2017
		\$	\$
Comptes fournisseurs		53 021	41 373
Montants à payer à des parties liées	20	54	380
Charges à payer		60 815	51 761
Autres montants à payer		19 369	17 692
		133 259	111 206

10 DETTE À LONG TERME

	Note	2018	2017
		\$	\$
Facilités de crédit syndiquées	10(a)	273 055	232 083
Billets de premier rang non garantis	10(b)	204 630	188 176
Billets à payer non garantis	10(c)	17 930	15 944
Billet à payer garanti	10(d)	7 321	7 422
Billet à payer non garanti	10(e)	3 936	7 000
Billet à payer non garanti	10(f)	3 596	—
Billet à payer garanti	10(g)	1 540	2 278
Billet à payer non garanti	10(h)	1 506	2 008
Billet à payer non garanti	10(i)	572	844
Billet à payer non garanti	10(j)	—	586
		514 086	456 341
Frais de financement reportés		(605)	(701)
		513 481	455 640
Moins la partie courante de la dette à long terme		9 810	5 791
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(96)	(96)
Total de la partie courante de la dette à long terme		9 714	5 695
		503 767	449 945

10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- a) Les facilités de crédit syndiquées de la Société consistent en (i) un crédit rotatif non garanti au montant de 325 000 \$ US mis à la disposition de la Société et de SJ Holding (les « Emprunteurs »), une filiale à part entière de la Société, jusqu'au 27 février 2023 et (ii) un crédit à terme non garanti au montant de 100 000 \$ US mis à la disposition de la Société jusqu'au 26 février 2019. Les facilités de crédit syndiquées sont mises à la disposition des Emprunteurs par un syndicat de prêteurs aux termes d'une cinquième convention de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016, amendée le 18 mai 2016 et le 15 mars 2018 (la « Convention de Crédit »). En date du 31 décembre 2018, le financement offert aux termes des facilités de crédit syndiquées était d'un montant maximum de 425 000 \$ US, dont un montant de 213 729 \$ US était non utilisé. De plus, la Convention de Crédit prévoit la mise en place d'un crédit additionnel de type accordéon, disponible sur demande, lequel permet à la Société d'augmenter le crédit rotatif non garanti d'un montant de 350 000 \$ US.

Les avances aux termes des facilités de crédit syndiquées peuvent être obtenues sous la forme de prêts au taux préférentiel en dollars canadiens, d'acceptations bancaires (« ABs »), de prêts au taux de base en dollars américains, de prêts LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux prêts au taux préférentiel en dollars canadiens et aux prêts au taux de base en dollars américains varie entre 0,00 % et 1,25 %, en fonction de la grille de taux applicable prévue à la Convention de Crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux ABs, aux prêts LIBOR et aux lettres de crédit varie entre 1,00 % et 2,25 %, en fonction de la grille de taux applicable prévue à la Convention de Crédit.

La Société conclut des contrats de produits dérivés (swap) portant sur les taux d'intérêt de façon à réduire l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette. Le détail de ces contrats de produits dérivés en vigueur au 31 décembre 2018 est décrit à la Note 18, Instruments Financiers.

Au 31 décembre 2018, les emprunts par les entités canadiennes en dollars américains totalisaient 170 525 \$ (125 000 \$ US), ce montant étant désigné en totalité comme une couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger.

La Société est partie à deux ententes de prêts à demande avec deux banques faisant partie du syndicat de prêteurs offrant à la Société les facilités de crédit syndiquées et dispose aux termes de ces ententes d'un financement total d'un montant maximal de 50 000 \$ US, selon des termes et des conditions similaires aux termes et conditions prévus à la Convention de Crédit. Cette dette, si requise par la Société, sera incluse sous la rubrique des obligations à court terme étant donné que les banques prêteuses ont le droit à tout moment de demander le remboursement de ces prêts. Au 31 décembre 2018, aucun emprunt n'avait été effectuée en vertu de ces facilités de prêts à demande.

Afin de maintenir en place les facilités de crédit syndiquées et les prêts à demande, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio de la dette nette sur bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) ne devant pas excéder 3,50:1 et un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 3,00:1. Au 31 décembre 2018, la Société respectait la totalité de ses engagements et de ses ratios financiers. De plus, la Convention de Crédit interdit à la Société de verser des dividendes dont le montant total pour toute année financière excède 50,00 % du revenu net consolidé de la Société pour l'année précédente si le ratio de la dette nette sur le BAIIA est supérieur à 3,25:1. Si le ratio de la dette nette sur le BAIIA est égal ou inférieur à 3,25:1, la Convention de Crédit ne prévoit aucune restriction au paiement des dividendes, en autant que les autres engagements, termes et conditions de la Convention de Crédit sont respectés.

- b) Le 17 janvier 2017, la Société a réalisé un placement privé de 150 000 \$ US auprès d'investisseurs américains. Au terme de ce placement privé, la Société a conclu une convention d'achat de billets prévoyant l'émission par Stella-Jones Inc. de billets de premier rang série A d'une valeur de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,54 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2024 et de billets premier rang série B d'une valeur de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,81 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2027. Les billets sont non garantis et le produit tiré de leur émission a été affecté au remboursement d'une partie du crédit rotatif. Les billets ont été désignés comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

Afin de maintenir en place les billets, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio de dette nette sur le BAIIA ne devant pas excéder 3,50:1, un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 2,50:1 et un ratio d'endettement prioritaire sur fonds propres ne dépassant pas 15 %. Au 31 décembre 2018, la Société respectait la totalité de ses engagements et de ses ratios financiers.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- c) Aux termes de l'acquisition de deux entreprises datée du 3 juin 2016, la Société a endossé deux billets à payer non garantis totalisant 18 256 \$ (14 104 \$ US) portant intérêt au taux de 1,41 %. Les billets sont payables en trois versements, incluant les intérêts, totalisant 3 000 \$ US en juin 2019 et 2020 et 9 000 \$ US en juin 2021. Les billets ont été initialement constatés à une juste valeur totalisant 15 676 \$ (12 112 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur des billets est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- d) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 3 juin 2016, la Société a pris en charge un billet à payer portant intérêt au taux de 5,76 %, garanti par le terrain de l'usine de Pineville et ayant un solde de 5 685 \$ US. Le billet est payable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 163 \$ US, jusqu'en juillet 2028. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 8 775 \$ (6 780 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- e) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 22 mai 2014, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 15 466 \$ (14 169 \$ US) portant intérêt au taux de 1,93 %. Le billet est payable en cinq versements annuels égaux, incluant les intérêts, de 3 000 \$ US, jusqu'en mai 2019. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 13 426 \$ (12 301 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- f) Aux termes de l'acquisition de WP datée du 9 avril 2018, la Société a comptabilisé un billet à payer non garanti de 3 596 \$ (3 000 \$ US) ne portant aucun intérêt. Le billet à payer non garanti est payable annuellement à la date anniversaire de la transaction en six versements de 500 \$ US, jusqu'en avril 2024 et a été constaté à une juste valeur de 3 339 \$ (2 623 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,17 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- g) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 1^{er} octobre 2015, la Société a comptabilisé un billet à payer garanti de 5 800 \$ ne portant aucun intérêt. Le billet à payer garanti est payable à la date anniversaire de la transaction d'un montant de 2 900 \$ en octobre 2016, 500 \$ en octobre 2017 et 800 \$ en octobre 2018, 2019 et 2020, respectivement. Le billet à payer garanti a été initialement constaté à une juste valeur de 5 430 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 2,91 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

Le billet à payer garanti est garanti par des lettres de crédit irrévocables correspondant aux versements et ayant les mêmes dates d'échéance.

- h) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 1^{er} septembre 2015, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 3 993 \$ (3 000 \$ US) sans intérêt. Le billet est payable en cinq versements annuels égaux de 600 \$ US, jusqu'en septembre 2020. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 3 275 \$ (2 460 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- i) Aux termes de l'acquisition de WPI datée du 19 décembre 2017, la Société a comptabilisé un billet à payer non garanti de 900 \$ ne portant aucun intérêt. Le billet à payer non garanti est payable en versements trimestriels de 75 \$ en mars, juin, septembre et décembre de chaque année jusqu'en décembre 2020. Le billet à payer non garanti a été initialement constaté à une juste valeur de 844 \$ en utilisant un taux d'intérêt effectif de 3,29 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- j) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 4 décembre 2015, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 1 939 \$ (1 451 \$ US) portant intérêt au taux de 1,68 %. Le billet est payable en trois versements annuels égaux, incluant les intérêts, de 500 \$ US, jusqu'en décembre 2018. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 1 754 \$ (1 312 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet. Cette dette a été remboursée en 2018 selon l'entente.

10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- k) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	Capital
	\$
2019	10 433
2020	7 002
2021	13 355
2022	1 298
2023	274 390
Par la suite	208 975
	515 453
Ajustement de la juste valeur	(1 367)
	514 086

- l) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 501 950 \$ au 31 décembre 2018 (453 478 \$ en 2017) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

11 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Provisions			Autres passifs non courants			
	Restauration de sites	Autres	Total	Ententes de non- concurrence à payer	UAJ	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2017	16 487	3 664	20 151	2 956	7 963	10 919	31 070
Entrées	911	1 786	2 697	727	—	727	3 424
Acquisition d'entreprises	58	—	58	—	—	—	58
Renversement de provisions	(2 331)	(106)	(2 437)	—	—	—	(2 437)
Paievements	(2 183)	(1 504)	(3 687)	(1 435)	(2 156)	(3 591)	(7 278)
Désactualisation des intérêts	—	—	—	—	155	155	155
Écarts de change	(898)	(134)	(1 032)	—	(454)	(454)	(1 486)
Solde au 31 décembre 2017	12 044	3 706	15 750	2 248	5 508	7 756	23 506
Entrées	1 519	506	2 025	5 597	—	5 597	7 622
Acquisition d'entreprises	1 418	—	1 418	—	—	—	1 418
Renversement de provisions	(830)	(523)	(1 353)	—	—	—	(1 353)
Paievements	(2 867)	(537)	(3 404)	(1 539)	(1 745)	(3 284)	(6 688)
Désactualisation des intérêts	—	—	—	—	124	124	124
Écarts de change	812	142	954	—	392	392	1 346
Solde au 31 décembre 2018	12 096	3 294	15 390	6 306	4 279	10 585	25 975

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)

Analyse des provisions et des autres passifs non courants :

	2018	2017
	\$	\$
Partie courante		
Provisions	9 294	9 141
Autres passifs non courants	2 722	2 973
Total partie courante	12 016	12 114
Partie non courante		
Provisions	6 095	6 609
Autres passifs non courants	7 864	4 783
Total partie non courante	13 959	11 392
	25 975	23 506

Provisions

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de un à quinze ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide de taux avant impôts allant de 3,24 % à 3,45 %, reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Au 31 décembre 2018, une provision totale de 12 096 \$ (12 044 \$ en 2017) pour restauration de sites a été comptabilisée pour supporter les efforts de conformité en cours.

Autres passifs non courants

Unités d'actions incessibles

La Société a un plan incitatif à long terme, pour certains hauts dirigeants et membres clés du personnel, selon lequel des UAI peuvent être octroyées, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi de 12,50 %. Lorsque cette condition est respectée, le nombre d'UAI octroyées est établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi.

Les UAI sont des actions fictives à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que la personne soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date anniversaire.

Les UAI octroyées le 16 mars 2015 ont atteint leur date anniversaire le 16 mars 2018 et ont été entièrement payées.

Le 21 mars 2016 et le 19 mars 2018, la Société a octroyé à certains hauts dirigeants et membres clés du personnel un nombre total de 47 667 UAI, selon le régime incitatif à long terme. Aucune UAI n'a été octroyées en 2017.

Le 13 mars 2018, le comité de rémunération et le conseil d'administration ont dérogé du calcul sous lequel les UAI sont accordées et ont octroyé 200 000 UAI aux membres de la haute direction à titre d'incitatif spécial à long terme. Par la suite, le 7 mai 2018, un incitatif spécial à long terme de 7 632 UAI a été octroyé à un membre nouvellement ajouté à la haute direction.

Le 2 mai 2018, à titre d'incitatif au président et chef de la direction de la Société, afin de l'encourager à demeurer en poste, la Société lui a octroyé 200 000 UAI ayant une date effective d'octroi du 7 mai 2018. Les dates d'acquisition de l'octroi sont les 7 mai 2019 (pour les premiers 60 000 UAI); 7 mai 2020 (pour la seconde tranche de 60 000 UAI) et 7 mai 2021 (pour les 80 000 UAI restantes), sujet à des termes et conditions relatives à la démission, l'invalidité, le décès et autres. Aucune UAI additionnelle ne sera octroyée au président et chef de la direction avant et jusqu'à la date d'acquisition de l'octroi finale du 7 mai 2021.

11 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)**Autres passifs non courants (suite)***Unités d'actions incessibles (suite)*

Le 6 mai 2013, dans le cadre d'une entente incitative de cinq ans et conformément à son plan incitatif à long terme, la Société a octroyé 400 000 UAI au président et chef de la direction, avec le 6 mai 2016 comme date d'acquisition des droits. La charge de rémunération a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur une période de cinq ans. Le 6 mai 2016, un montant de 19 106 \$, qui représente la totalité des UAI, a été payé. La différence entre le montant payé et la dépense comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net a été enregistrée comme frais payés d'avance et amortie sur la période restante de deux ans. Au 31 décembre 2018, le solde des frais payés d'avance était nul (1 592 \$ en 2017).

12 INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations liées aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2018 :

Obligations liées aux activités de financement				
	Dettes à long terme	Facilités de crédit syndiquées	Ententes de non-concurrence à payer	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2017	(47 898)	(646 487)	(7 963)	(702 348)
Flux de trésorerie liés aux	(184 363)	391 796	2 156	209 589
Ajustements dus au taux de change	8 704	22 608	454	31 766
Autres variations sans effet de trésorerie	—	—	(155)	(155)
Solde au 31 décembre 2017	(223 557)	(232 083)	(5 508)	(461 148)
Flux de trésorerie liés aux	6 705	(18 742)	1 745	(10 292)
Ajustements dus au taux de change	(22 740)	(22 230)	(392)	(45 362)
Autres variations sans effet de trésorerie	(833)	—	(124)	(957)
Solde au 31 décembre 2018	(240 425)	(273 055)	(4 279)	(517 759)

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 CAPITAL-ACTIONS

	2018	2017
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice*	69 342	69 303
Régime d'options d'achat d'actions*	—	10
Régimes d'achat d'actions des employés*	31	29
Rachat d'actions ordinaires*	(105)	—
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice*	69 268	69 342

* Le nombre d'actions ordinaires est exprimé en milliers.

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série
Actions ordinaires en nombre illimité

- b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2018	2017
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	137 597 \$	167 889 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	69 352	69 324
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	8	9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	69 360	69 333
Résultat de base par action ordinaire**	1,98 \$	2,42 \$
Résultat dilué par action ordinaire**	1,98 \$	2,42 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

** Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

- c) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 18 décembre 2018, le TSX a accepté l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été entamée pour une période de douze mois débutant le 20 décembre 2018. Durant cette période, la Société peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 000 000 d'actions ordinaires. Au 31 décembre 2018, la Société a racheté aux fins d'annulation 105 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 4 038 \$ ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 38,15 \$. Au 31 décembre 2018, la Société s'est engagée à racheter aux fins d'annulation 42 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 1 627 \$ ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 39,05 \$. Au 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé un passif financier pour un montant de 1 627 \$, avec une contrepartie aux capitaux propres. Le règlement de cet engagement est survenu au début du mois de janvier 2019 et les actions ordinaires correspondantes ont été annulées en même temps.

- d) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

Le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5,00 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de transactions précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

13 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2018		2017	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**
		\$		\$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	45	40,05	55	34,57
Exercées	—	—	(10)	9,90
Attribuées	—	—	—	—
En circulation à la clôture de l'exercice	45	40,05	45	40,05
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	39	38,67	33	36,79

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2018 :

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Échéance
		\$		\$	
Mai 2013	15	22,13	15	22,13	Mai 2023
Novembre 2015	30	49,01	24	49,01	Novembre 2025
	45		39		

* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

** Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

e) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat net sur la période d'acquisition. Aucune option n'avait été octroyée en 2018. En 2018, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat net s'élevait à 50 \$ (87 \$ en 2017).

f) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 000 000.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90,00 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2018, 17 591 actions ordinaires (15 621 en 2017) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 37,02 \$ par action (39,52 \$ en 2017).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2018, 13 889 actions ordinaires (13 167 en 2017) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 40,11 \$ par action (41,65 \$ en 2017).

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

	2018	2017
	\$	\$
Matières premières et consommables	1 537 542	1 324 289
Charges au titre des avantages du personnel	143 473	135 302
Dotation aux amortissements	38 102	35 734
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	43 746	54 148
Frais de transport	105 513	91 430
Autres frais	49 216	37 851
	1 917 592	1 678 754

	2018	2017
	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	127 587	123 355
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	50	87
UAI	7 189	4 549
Charges au titre des prestations de retraite	2 259	1 990
Régimes enregistrés de retraite collectifs	6 388	5 321
	143 473	135 302

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

	2018	2017
	\$	\$
Charges financières		
Intérêts sur facilités de crédit syndiquées	10 168	9 596
Intérêts sur billets à payer et sur ententes de non-concurrence à payer	1 797	2 613
Intérêts sur billets de premier rang non garantis	7 137	6 800
	19 102	19 009

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2018	2017
	\$	\$
Impôts exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	38 710	40 450
Ajustements au titre des exercices précédents	308	1 116
Total des impôts exigibles	39 018	41 566
Impôts différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	10 965	12 379
Incidences de la différence des taux d'imposition	(191)	(30 094)
Ajustements au titre des exercices précédents	(190)	(3 361)
Total des impôts différés	10 584	(21 076)
Charge d'impôts	49 602	20 490

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	2018	2017
	\$	\$
Résultat avant impôts	187 199	188 379
Impôt calculé avec un taux national de 26,46 % (26,24 % en 2017) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	49 533	49 431
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	454	12 930
Éléments de résultat non imposables	(5 368)	(7 759)
Dépenses non déductibles	5 062	409
Réévaluation des impôts différés - changement de taux	(191)	(30 094)
Ajustements au titre des exercices précédents	118	(2 245)
Réévaluation de l'impôt différé attribuable aux taux de change	(6)	(462)
Crédit de fabrication et de transformation	—	(1 720)
Charge d'impôts	49 602	20 490

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Devant être recouvrés dans plus de 12 mois	2 894	5 554
Devant être recouvrés dans les 12 mois	11 454	8 243
Passifs d'impôt différé		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(106 905)	(86 081)
Devant être réglés dans les 12 mois	—	(124)
Passifs d'impôt différé, montant net	(92 557)	(72 408)

Le tableau qui suit présente l'évolution brute du compte d'impôt différé :

	2018	2017
	\$	\$
Aux 1^{er} janvier	(72 408)	(101 171)
Comptabilisé à l'état du résultat net	(10 584)	21 076
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	(3 935)	2 697
Acquisition d'entreprises	(2)	140
Écarts de change	(5 628)	4 850
Aux 31 décembre	(92 557)	(72 408)

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

	Réserves	Prestations de retraite différées	Perte cumulative	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette long terme et des établissements étrangers	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé						
Au 1^{er} janvier 2017	12 480	2 165	2 232	—	96	16 973
Comptabilisé à l'état du résultat net	(3 606)	112	(2 232)	2 231	(96)	(3 591)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	(246)	—	1 150	—	904
Acquisition d'entreprises	180	—	—	—	—	180
Écarts de change	(589)	(80)	—	—	—	(669)
Au 31 décembre 2017	8 465	1 951	—	3 381	—	13 797
Comptabilisé à l'état du résultat net	120	165	—	(17)	2 152	2 420
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	(282)	—	(3 270)	—	(3 552)
Acquisition d'entreprises	1 094	—	—	—	—	1 094
Écarts de change	615	68	—	(94)	—	589
Au 31 décembre 2018	10 294	1 902	—	—	2 152	14 348

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette long terme et des établissements étrangers	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé					
Au 1^{er} janvier 2017	(79 785)	(34 330)	(2 049)	(1 982)	(118 146)
Comptabilisé à l'état du résultat net	15 684	8 371	—	612	24 667
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	—	2 049	(256)	1 793
Acquisition d'entreprises	(40)	—	—	—	(40)
Écarts de change	4 272	1 524	—	(275)	5 521
Au 31 décembre 2017	(59 869)	(24 435)	—	(1 901)	(86 205)
Comptabilisé à l'état du résultat net	(13 158)	35	—	119	(13 004)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	—	—	(383)	(383)
Acquisition d'entreprises	(1 096)	—	—	—	(1 096)
Écarts de change	(4 610)	(1 607)	—	—	(6 217)
Au 31 décembre 2018	(78 733)	(26 007)	—	(2 165)	(106 905)

Au 31 décembre 2018, la Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé pour un montant de 1 925 \$ (néant en 2017) relativement à des pertes en capital s'élevant à 14 579 \$ (néant en 2017) qui peuvent être reportées indéfiniment contre des futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 461 407 \$ au 31 décembre 2018 (398 767 \$ en 2017).

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Pour ses installations canadiennes, la Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite sont offerts à certains employés. La Société contribue à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

Pour ses installations américaines, McFarland, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	167	156
Régimes de retraite à prestations définies	1 467	1 411
Cotisations au régime interentreprises	625	423
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	6 388	5 321

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Passifs		
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi »	(5 185)	(5 174)
Obligation au titre des prestations constituées, incluse dans « Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi »	(2 208)	(2 501)
	(7 393)	(7 675)

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation et, depuis le 1^{er} juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé. Pour ce régime, la Société comptabilise son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} décembre 2018 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} décembre 2021.

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives au régime d'avantages sociaux des retraités de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2018	2017
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 501	2 219
Coût des services rendus au cours de l'exercice	80	68
Coût financier	87	88
Prestations versées	(71)	(62)
Écarts actuariels		
Écarts entre résultats et prévisions	(237)	—
Ajustements liés aux hypothèses financières	(152)	188
Solde à la clôture de l'exercice	2 208	2 501
Actif des régimes		
Cotisations de l'employeur	71	62
Prestations versées	(71)	(62)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	—	—
Obligation au titre des prestations constituées	2 208	2 501

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,90	3,40
Coût des prestations aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,40	3,90

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 6,50 % a été présumé pour 2015. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,38 % par année pour atteindre 5,00 % en 2020. Une augmentation ou une diminution de 1,00 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	27	(24)
Incidence sur le coût des prestations	3	(2)

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les éléments des coûts du régime d'avantages sociaux aux retraités comptabilisés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	80	68
Coût financier	87	88
Coûts comptabilisés au titre du régime d'avantages sociaux aux retraités	167	156

État consolidé du résultat global	2018	2017
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	389	(188)
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	389	(188)

Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2018	2017
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(352)	(228)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	286	(124)
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(66)	(352)

- b) Les régimes de retraite à prestations définies canadiens de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de McFarland établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les cinq régimes de retraite sont les suivantes :

	Date des dernières évaluations actuarielles
Régime 1 Régime de retraite canadien - Fermé aux nouveaux participants	31 décembre 2016
Régime 2 Régime de retraite canadien - Fermé aux nouveaux participants	31 décembre 2017
Régime 3 Régime de retraite canadien - Fermé aux nouveaux participants	31 décembre 2018
Régime 4 Régime de retraite américain - Fermé aux nouveaux participants	31 décembre 2018
Régime 5 Régime de retraite américain	31 décembre 2018

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

L'information concernant les régimes de retraite à prestations définies de la Société, autre que celle concernant le régime de retraite à prestations définies interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2018	2017
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	29 402	27 440
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 038	1 025
Coût financier	1 055	1 076
Prestations versées	(1 406)	(821)
Écarts actuariels		
Écarts entre résultats et prévisions	20	(947)
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	(31)	330
Ajustements liés aux hypothèses financières	(1 726)	1 949
Écarts de change	861	(650)
Solde à la clôture de l'exercice	29 213	29 402
Actif des régimes		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	24 228	22 906
Revenu d'intérêts sur les actifs	590	665
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts	(738)	513
Cotisations de l'employeur	933	1 102
Cotisations de l'employé	36	35
Effet du plafond des actifs	(193)	263
Prestations versées	(1 406)	(821)
Écarts de change	578	(435)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	24 028	24 228
Obligation au titre des prestations constituées	(5 185)	(5 174)

Les montants de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux du tableau ci-dessus comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2018	2017
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	(29 140)	(13 309)
Juste valeur de l'actif des régimes	21 384	7 652
Situation de capitalisation des régimes – Déficit	(7 756)	(5 657)

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018	2017
	%	%
Titres de participation cotés	27,00	31,00
Titres de créance cotés	42,00	42,00
Contrats d'assurance garantis	30,00	26,00
Placements à court terme et trésorerie	1,00	1,00
	100,00	100,00

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,90	3,50
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,50	3,90

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations définies de la Société constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations de l'employé	1 002	1 000
Coût financier	1 055	1 076
Revenu d'intérêts sur les actifs	(590)	(665)
Coûts comptabilisés au titre des prestations définies	1 467	1 411

Pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 1 081 \$.

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

État consolidé du résultat global	2018	2017
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	820	(549)
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	820	(549)
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2018	2017
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(4 012)	(3 153)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	641	(859)
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(3 371)	(4 012)

17 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) La Société a émis des garanties de 29 716 \$ (19 036 \$ en 2017) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- b) Les paiements minimaux exigibles dans l'avenir aux termes de contrats de location simple relatifs à des terrains, à de l'équipement et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2019	30 236
2020	25 572
2021	21 366
2022	16 059
2023	10 091
Par la suite	29 451
	132 775

- c) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des contrats dérivés sur marchandises a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché. Le tableau qui suit présente un sommaire de la juste valeur des différents contrats détaillés dans la note ci-dessous :

	2018	2017
	\$	\$
Actif courant		
Contrats dérivés sur marchandises	—	473
	—	473
Actif non courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	7 545	6 173
	7 545	6 173
Passif courant		
Contrats dérivés sur marchandises	4 381	—
	4 381	—
Passif non courant		
Contrats dérivés sur marchandises	3 748	—
	3 748	—

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2018, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et des instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec la trésorerie et équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés ferroviaires, de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit (suite)

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des créances et la provision pour les pertes de crédit attendues aux 31 décembre 2018 et 2017. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 16,60 % des ventes totales pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2018 (15,60 % en 2017) et un solde des créances de 5 678 \$ au 31 décembre 2018 \$ (6 152 \$ en 2017). Les ventes de ce client sont incluses dans la catégorie du bois à usage résidentiel.

Risque de prix

La Société est exposée au risque de prix des marchandises sur le diesel et le pétrole. La Société utilise des contrats dérivés sur marchandises ayant pour référence le *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* pour gérer les flux monétaires associés à ces marchandises. La Société ne désigne pas ces dérivés comme couvertures de flux de trésorerie sur les achats prévus de diesel et pétrole. Les gains et les pertes résultant de ces instruments financiers dérivés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sous « Autres pertes (gains), montant net ». Le tableau suivant présente un sommaire des contrats dérivés sur marchandises au 31 décembre 2018 et 2017 :

2018				
Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2019	Décembre 2019	2,23 \$ US
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2020	Décembre 2020	2,23 \$ US

2017				
Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé
Diesel et pétrole	600 000*	Janvier 2018	Décembre 2018	1,72 \$ US
Diesel et pétrole	600 000*	Janvier 2018	Décembre 2018	1,61 \$ US

* Représente un volume également réparti sur l'année.

La juste valeur des contrats dérivés sur marchandises ci-haut basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2018 représente un passif totalisant 8 129 \$ dont 4 381 \$ est présenté au passif courant et dont 3 748 \$ est présenté au passif non courant (un actif courant de 473 \$ en 2017) dans l'état consolidé de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2018 et 2017. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité (suite)

La Société fait un suivi de tous ses passifs financiers et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également des facilités de crédit syndiquées (Note 10a)) rendue disponible par un syndicat bancaire, lesquelles peuvent être utilisées pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2018, un montant de 291 569 \$ (213 729 \$ US) (354 489 \$ (282 574 \$ US) en 2017) était disponible sur les facilités de crédit syndiquées de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

2018

	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	133 259	133 259	133 259	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	513 481	601 849	25 507	51 683	303 142	221 517
Contrats dérivés sur marchandises	8 129	8 354	4 108	4 246	—	—
Ententes de non-concurrence	4 279	4 570	1 603	2 967	—	—
	659 148	748 032	164 477	58 896	303 142	221 517

2017

	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	111 206	111 206	111 206	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	455 640	538 383	20 067	42 321	265 193	210 802
Ententes de non-concurrence	5 508	5 896	1 694	2 948	1 254	—
	572 354	655 485	132 967	45 269	266 447	210 802

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de change**

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures au besoin afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net, le résultat global et les capitaux propres pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Pour une dépréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net, le résultat global et les capitaux propres.

	2018	2017
	\$	\$
Diminution (augmentation) du résultat net	385	(806)
Augmentation des capitaux propres	37 895	37 352

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs		
Trésorerie	—	11 484
Créances	900	2 545
Stocks	820	—
	1 720	14 029
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer	5 566	5 968
	5 566	5 968

L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été exclue en grande partie de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 10).

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 96,00 % (100,00 % en 2017) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

La Société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

Les facilités de crédit syndiquées définies à la Note 10a) sont rendues disponibles par un syndicat bancaire. Le financement de ces facilités est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des ABs, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des contrats de swap de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,00 % de ces taux sur le solde de clôture des facilités de crédit syndiquées, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 370 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (146 \$ en 2017).

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

						2018
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Entrée en vigueur	Échéance	Équivalent nominal	
						\$ CA
85 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	115 957	
100 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	136 420	

						2017
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Entrée en vigueur	Échéance	Équivalent nominal	
						\$ CA
85 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	106 633	
100 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	125 450	

* Plus marge applicable de 1,00 % à 2,25 % basée sur une grille de prix incluse dans la Convention de Crédit.

Les contrats de swap de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2018, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2018. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2018 représente un actif non courant de 7 545 \$ est présenté dans l'état consolidé de la situation financière (un actif non courant de 6 173 \$ en 2017). Une diminution de 10,00 % des taux d'intérêt, au 31 décembre 2018, aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 755 \$ (617 \$ en 2017) approximativement. Pour une augmentation de 10,00 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

19 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, ces derniers comprenant le capital-actions.

	2018	2017
	\$	\$
Dette totale	513 481	455 640
Capitaux propres	1 281 410	1 115 545
Total du capital	1 794 891	1 571 185
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	0,29:1	0,29:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité et à des acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et ses facilités de crédit syndiquées. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,50:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

20 TRANSACTIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

a) Transactions

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	2018	2017
	\$	\$
Stella Jones International S.A.*		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	—	200
Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited**		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	62	100
Autre		
Frais juridiques d'un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	499	838

* Au 31 décembre 2017, Stella Jones International S.A. détenait, directement ou indirectement, approximativement 38,30 % des actions ordinaires en circulation de la Société. À la suite d'un placement secondaire clôturant le 21 février 2018, le pourcentage d'actions ordinaires en circulation détenues par Stella Jones International S.A. a été réduit à 31,10 %. Le 14 août 2018, Stella Jones International S.A. a vendu sa participation en actions restante dans la Société dans le cadre d'un placement dans le public par voie d'acquisition ferme et d'un placement privé concomitant.

** Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited détiennent respectivement 51,00 % et 49,00 % de la totalité des actions à droit de vote de Stella Jones International S.A.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la juste valeur.

Aux 31 décembre, les états consolidés de la situation financière incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	2018	2017
	\$	\$
Montants à recevoir de Stella Jones International S.A.	454	—
Montants à payer à Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited	—	(25)
Montants à payer à Stella Jones International S.A.	—	(50)
Montants à payer à un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	(54)	(305)
	400	(380)

b) Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (faisant partie ou non de la direction) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

	2018	2017
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	5 010	4 728
Palements fondés sur des actions	5 293	4 063
	10 303	8 791

21 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l'achat et la vente de billots et de bois d'œuvre.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les traverses de chemins de fer, les poteaux destinés aux sociétés de services publics, le bois à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d'œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction domiciliaire de bois d'œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d'œuvre ne sont pas significatifs.

Ses usines sont situées dans six provinces canadiennes de même que dans dix-neuf états américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle nord-américaine.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Canada	679 642	561 905
États-Unis	1 444 251	1 324 237
	2 123 893	1 886 142

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Bois traité sous pression		
Traverses de chemin de fer	662 414	651 549
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	724 950	653 946
Bois à usage résidentiel	474 680	366 225
Produits industriels	109 035	94 516
Billots et bois d'œuvre	152 814	119 906
	2 123 893	1 886 142

31 décembre 2018 et 2017
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Les immobilisations corporelles, incorporelles et le goodwill sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Immobilisations corporelles		
Canada	124 246	114 819
États-Unis	427 539	351 237
	551 785	466 056
Immobilisations incorporelles		
Canada	33 977	29 974
États-Unis	97 681	100 375
	131 658	130 349
Goodwill		
Canada	19 403	14 864
États-Unis	278 867	255 397
	298 270	270 261

22 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 14 janvier 2019, la Société a obtenu une prolongation d'un an, soit jusqu'au 27 février 2024, de sa facilité de crédit rotatif non-garantie. Cette prolongation a été obtenue à travers un amendement à la cinquième entente de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016 tel qu'amendée le 18 mai 2016 et le 15 mars 2018.
- Le 14 mars 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,14 \$ par action ordinaire payable le 26 avril 2019 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 5 avril 2019.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Katherine A. Lehman

Présidente du conseil,
Stella-Jones Inc.
Associé et directrice,
Hilltop Private Capital LLC
(Société de capital
d'investissement)
New York (NY), États-Unis
Administratrice depuis
octobre 2016

George J. Bunze, CPA, CMA ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾

Vice-président du conseil et
administrateur, Kruger Inc.
(Fabricant de papier, papier
mouchoir, produits du bois,
énergie (hydroélectrique/
éolienne) et produits de vin
et spiritueux)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis mai 2001

Brian McManus

Président et chef de la direction,
Stella-Jones Inc.
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾

Présidente, Pageau Goyette
et associés limitée (Société
de services de gestion)
Montréal (Québec)
Administratrice depuis juillet 1993

Karen Laflamme

FCPA, FCA, ASC ⁽²⁾

Vice-présidente exécutive et
chef des finances,
Centres Commerciaux, Ivanhoé
Cambridge
(Société d'investissement et de
développement axées sur des
entreprises, des biens et projets
immobiliers de premier plan)
Administratrice depuis
décembre 2018

James A. Manzi, Jr. ⁽²⁾⁽³⁾

Administrateur de Sociétés
Tampa (FL), États-Unis
Administrateur depuis avril 2015

Simon Pelletier ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾

Vice-président principal,
Ventes et exploitations
nord-américains, Metso
(fabriquant d'équipement de
traitement des minéraux et
fournisseur de services dans le
secteur minier et le secteur de la
construction)
Senneville (Québec)
Administrateur depuis mai 2012

Daniel Picotte ⁽¹⁾

Associé, Fasken Martineau
DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(Cabinet d'avocats)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

Mary Webster ⁽¹⁾

Administratrice de Sociétés,
Wayzata (MN), États-Unis
Administratrice depuis mai 2007

- (1) Membre du comité de l'environnement,
de la santé et de la sécurité
- (2) Membre du comité d'audit
- (3) Membre du comité de rémunération
- (4) Membre du comité de gouvernance et
de nomination

Un rapport complet présentant les
principes de régie d'entreprise adoptés par
Stella-Jones est intégré à la circulaire
de sollicitation de procuration en vue de
l'assemblée annuelle et extraordinaire des
actionnaires du 2 mai 2019.

DIRIGEANTS

Katherine A. Lehman

Présidente du conseil

Brian McManus

Président et chef de la direction

Éric Vachon, CPA, CA

Premier vice-président et
chef des finances

Marla Eichenbaum

Vice-présidente,
conseillère juridique et
secrétaire de la Société

Ian Jones

Premier vice-président

Gordon Murray

Vice-président,
Environnement et technologie
et directeur général,
Région atlantique

André Daigle

Vice-président,
Région centrale

FILIALES – HAUTE DIRECTION

George Caric

Vice-président, Marketing
Stella-Jones Corporation

Kevin Comerford

Vice-président,
Ventes, Poteaux et produits
à usage résidentiel
McFarland Cascade Holdings, Inc.

W.G. Downey, Jr.

Vice-président,
Approvisionnement des
traverses, États-Unis
Stella-Jones Corporation

Marcell Driessen

Vice-président,
Ressources humaines
Stella-Jones Corporation/
McFarland Cascade Holdings, Inc.

Ian Jones

Vice-président,
McFarland Cascade
Holdings, Inc.

James Kenner

Vice-président, conseiller juridique,
Activités d'exploitation américaines
Stella-Jones Corporation

Patrick Kirkham

Vice-Président, Exploitation
Stella-Jones Corporation

Wayne Kasmierczyk

Vice-président, Exploitation
(Pin jaune du sud)
McFarland Cascade
Holdings, Inc.

Andy Morgan

Vice-président, Exploitation
(Espèces de l'Ouest)
McFarland Cascade
Holdings, Inc.

Jim Raines

Vice-président, Ventes
Stella-Jones Corporation

Patrick Stark

Vice-président,
Environnement, santé et sécurité
Activités d'exploitation américaines
Stella-Jones Corporation

Michael Sylvester

Premier vice-président
Stella-Jones Corporation

Dave Whitted

Vice-président,
Opération des ventes
Stella-Jones Corporation

Jon Younce

Vice-président,
Fibres et transports/logistique,
États-Unis
McFarland Cascade Holdings, Inc.

Ron Zeegers

Vice-président,
Exploitation, l'ouest du Canada
Stella-Jones Inc.

BUREAUX D'EXPLOITATION – CANADA

SIÈGE SOCIAL CORPORATIF

Stella Jones Inc.

3100, boul. de la Côte-Vertu
Bureau 300
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2J8
T: (514) 934-8666
F: (514) 934-5327

ALBERTA

Usine

39 miles SE of Calgary,
Hwy. 24
Carseland (Alberta)
T0J 0M0
T: (403) 934-4600
F: (403) 934-5880

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Usine et bureau de ventes

25 Braid Street
New Westminster
(Colombie-Britannique)
V3L 3P2
T: (604) 521-4385
F: (604) 526-8597

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Usine

7400 Galloway Mill Road
Galloway
(Colombie-Britannique)
V0B 7P0
T: (250) 429-3493
F: (250) 429-3931

Usine et bureau de ventes

7177 Pacific Street
Prince George
(Colombie-Britannique)
V2N 5S4
T: (250) 561-1161
F: (250) 561-0903

Service des Fibres et terrains boisés

4661 60th Street SE
Salmon Arm
(Colombie-Britannique)
V1E 1X2
T: (250) 832-1180
F: (250) 832-7933

MANITOBA

Usine

205 Hwy. 16 West
Neepawa (Manitoba)
R0J 1H0
T: (204) 476-7700
F: (204) 476-2212

NOUVELLE-ÉCOSSE

Usine et bureau de ventes

278 Park Street
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
T: (902) 893-9456
F: (902) 893-3874

ONTARIO

Usine et bureau de ventes

Guelph Utility Pole
7818 Wellington Road 22
R.R. #5
Guelph (Ontario)
N1H 6J2
T: (519) 822-3901
F: (519) 822-5411

Usine et bureau de ventes

1 Ram Forest Road
Stouffville (Ontario)
L4A 2G7
T: (905) 727-1164
F: (905) 727-7758

Usine et bureau de ventes

321 Lansdowne Street East
Peterborough (Ontario)
K9J 7X6
T: (705) 745-3223
F: (705) 745-3793

ONTARIO

Usine

11045 Hwy. 124
South River (Ontario)
P0A 1X0
T: (705) 386-2371
F: (705) 386-2335

QUÉBEC

Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier
Delson (Québec)
J5B 2H8
T: (450) 632-2011
T: 1 (800) 387-5027
F: (450) 632-3211

Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est
Gatineau (Québec)
J8M 1V6
T: (819) 986-8998
F: (819) 986-9875

Usine

2210, chemin St-Roch
Sorel-Tracy (Québec)
J3R 3L2
T: (450) 742-5977
F: (450) 742-8832

QUÉBEC

Usine

2549, Chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec)
J0T 1T0
T: (819) 275-3353
F: (819) 275-1002

BUREAUX D'EXPLOITATION – ÉTATS-UNIS

BUREAU CORPORATIF LÉGAL ET CONFORMITÉ		ALABAMA		
Stella-Jones Corporation Park West One 1000 Cliff Mine Road Suite 500 Pittsburgh (PA) 15275 États-Unis T: (412) 325-0202 F: (412) 774-1689	Stella-Jones Corporation 15700 College Blvd., Suite 300 Lenexa (KS) 66219 États-Unis T: (913) 948-9478 F: (913) 538-2226	Usine Stella-Jones Corporation 100 McKinney Drive Clanton (AL) 35045 États-Unis T: (205) 280-3950 F: (205) 665-2545	Usine Stella-Jones Corporation 1051 Highway 25 South Montevallo (AL) 35115 États-Unis T: (205) 679-4005 F: (205) 665-2545	
ARIZONA	ARKANSAS	GÉORGIE		INDIANA
Usine McFarland Cascade 850 West Chambers St. Eloy (AZ) 85231 États-Unis T: (520) 466-7801 F: (520) 466-3607	Usine Stella-Jones Corporation 4260 South Arkansas Ave. Russellville (AR) 72802 États-Unis T: (479) 968-5085 F: (479) 968-4636	Usine McFarland Cascade 6040 Highway 79N Rison (AR) 71665 États-Unis T: (870) 325-7070 F: (870) 325-7050	Usine Stella-Jones Corporation 3500 Pateville Road Cordele (GA) 31015 États-Unis T: (229) 273-8012 F: (229) 273-8220	Usine Stella-Jones Corporation 3818 S. County Road 50 E Winslow (IN) 47598 États-Unis T: (812) 789-5331 F: (812) 789-5335
KENTUCKY	LOUISIANA	MISSISSIPPI		
Usine Stella-Jones Corporation 3855 Highway 51 North Fulton (KY) 42041 États-Unis T: (270) 472-5557 F: (270) 472-5559	Usine Stella-Jones Corporation 3600 Koppers Road Alexandria (LA) 71302 États-Unis T: (318) 442-5733 F: (318) 473-4378	Usine McFarland Cascade 10020 Highway 483 Converse (LA) 71419 États-Unis T: (318) 645-7525 F: (318) 645-7530	Usine McFarland Cascade 74 Wadley Street Pineville (LA) 71360 États-Unis T: (318) 442-4414 F: (318) 445-9144	Usine McFarland Cascade 13539 Highway 45 Scooba (MS) 39358-7611 États-Unis T: (662) 476-8000 F: (601) 476-8005
NEVADA	ORÉGON	PENNSYLVANIE		
Usine McFarland Cascade 1680 E Spruce Avenue Silver Springs (NV) 89429 États-Unis T: (775) 577-2000 F: (775) 577-9045	Usine McFarland Cascade 90049 Highway 99N Eugene (OR) 97402 États-Unis T: (541) 689-1278 F: (541) 689-6027	Usine McFarland Cascade 22125 SW Rock Creek Road Sheridan (OR) 97378 États-Unis T: (503) 843-2122 F: (503) 843-7058	Usine Stella-Jones Corporation 5865 Route 235 McAlisterville (PA) 17049 États-Unis T: (717) 463-2131 F: (717) 463-3998	Usine Stella-Jones Corporation 392 Larkeytown Road Dubois (PA) 15801 États-Unis T: (814) 371-7331 F: (814) 375-0946

BUREAUX D'EXPLOITATION – ÉTATS-UNIS

CAROLINE DU SUD	TENNESSEE	TEXAS	VIRGINIE
Usine McFarland Cascade 1121 Delta Road Whitmire (SC) 29178 États-Unis T: (803) 694-3668 F: (803) 694-3976	Distillerie de goudron de houille Stella-Jones Corporation 1471 Channel Avenue Memphis (TN) 38109 États-Unis T: (901) 942-3326 F: (901) 942-3128	Usine McFarland Cascade 5865 US Highway 69 Lufkin (TX) 75901 États-Unis T: (936) 824-2297 F: (936) 634-2100	Usine Stella-Jones Corporation 9223 Maury River Road Goshen (VA) 24439 États-Unis T: (540) 997-9251 F: (540) 997-0047
			Usine McFarland Cascade 15939 Historyland Highway Warsaw (VA) 22572 États-Unis T: (804) 333-8490 F: (804) 333-9269
WASHINGTON	WISCONSIN		
Usine et bureau corporatif McFarland Cascade 1640 East Marc St. Tacoma (WA) 98421 États-Unis T: (253) 572-3033 F: (253) 382-3000	Usine McFarland Cascade 6520 - 188th NE Arlington (WA) 98223 États-Unis T: (360) 435-2146 F: (360) 435-3035	Usine Stella-Jones Corporation W1038 County Road U Bangor (WI) 54614 États-Unis T: (608) 486-2700 F: (608) 486-4538	Usine McFarland Cascade 1014 S. 1 st Street Cameron (WI) 54822 États-Unis T: (715) 458-2018 F: (715) 458-2024

RESEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Assemblée annuelle des actionnaires

2 mai 2019

10h00

Hôtel Omni Mont-Royal

Salon Pierre De Coubertin

1050, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec)

Informations boursières

Inscription: Bourse de Toronto

Symbole boursier: SJ

Premier appel public à l'épargne: 1994

Haut/bas du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 : 52,22 \$ / 37,40 \$

Cours de l'action en date du 14 mars 2019 : 41,35 \$

Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2018 : 69,27 millions

Politique en matière de dividende

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle, sujet aux engagements financiers de l'entreprise en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie.

Le 14 mars 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,14 \$ par action ordinaire.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Services aux investisseurs Computershare inc.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Conseillers juridiques

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Cohen & Grigsby, P.C.

Foley & Lardner LLP



Visitez notre nouveau site web au
WWW.STELLA-JONES.COM